

Guide éleveur.se.s

Elever des Bovins Allaitants Bio



• CAB •

Les Agriculteurs **BIO**
des Pays de la Loire

www.biopaysdelaloire.fr

Septembre 2020

CHIFFRES DE LA FILIÈRE BOVIN ALLAITANT BIOLOGIQUE EN PAYS DE LA LOIRE

Evolution de la production de vaches allaitantes en France et en Pays de la Loire

Sources : ORAB, Agence Bio

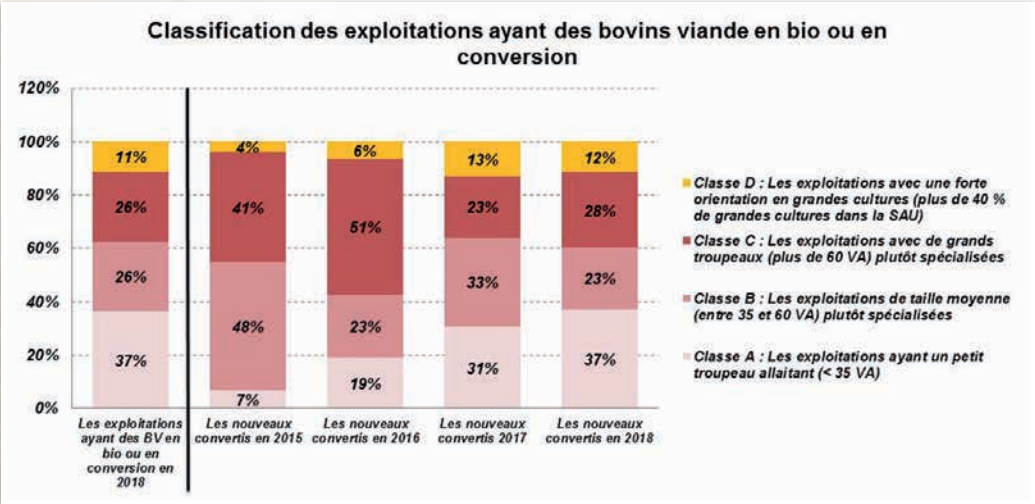
	2015		2016		2017		2018	
	Fr	PdL	Fr	PdL	Fr	PdL	Fr	PdL
Nombre d'exploitations	4020	559	4 518	632	5 027	663	5 432	688
Nombre de vaches allaitantes en bio ou en conversion	146 147	24 369	170 306	27 759	189 188	29 498	204 762	31 748
Evolution par rapport à l'année précédente	↗ + 18%	↗ + 12%	↗ + 14 %	↗ + 12%	↗ + 10%	↗ + 6%	↗ + 8%	↗ + 9%

↗ + 8 % du cheptel de vaches allaitantes au niveau national en 2018 et + 9 % estimé en Pays de la Loire
6,9 % du cheptel régional allaitant est en bio

Le profil type des fermes spécialisées en bovin viande bio en Pays de la Loire

Sources : ORAB, données 2018

52 % des fermes en bovin viande bio sont spécialisées.
SAU moyenne : 103 ha dont 86 % de surfaces fourragères (quasi exclusivement de la prairie).
55 vaches allaitantes en moyenne.
Fort enjeu de renouvellement : 27 % des fermes ont tous leurs exploitants de plus de 55 ans, dans les 7 ans plus d'un quart des sites seront donc à renouveler. Et 13 % auront un associé à remplacer.
Emploi : 1,44 ETP.
EBE/UTA = 31 935 € (Source : Les revenus 2018 de l'agriculture biologique en Pays de la Loire)



Sources : ORAB 2018

Commercialisation

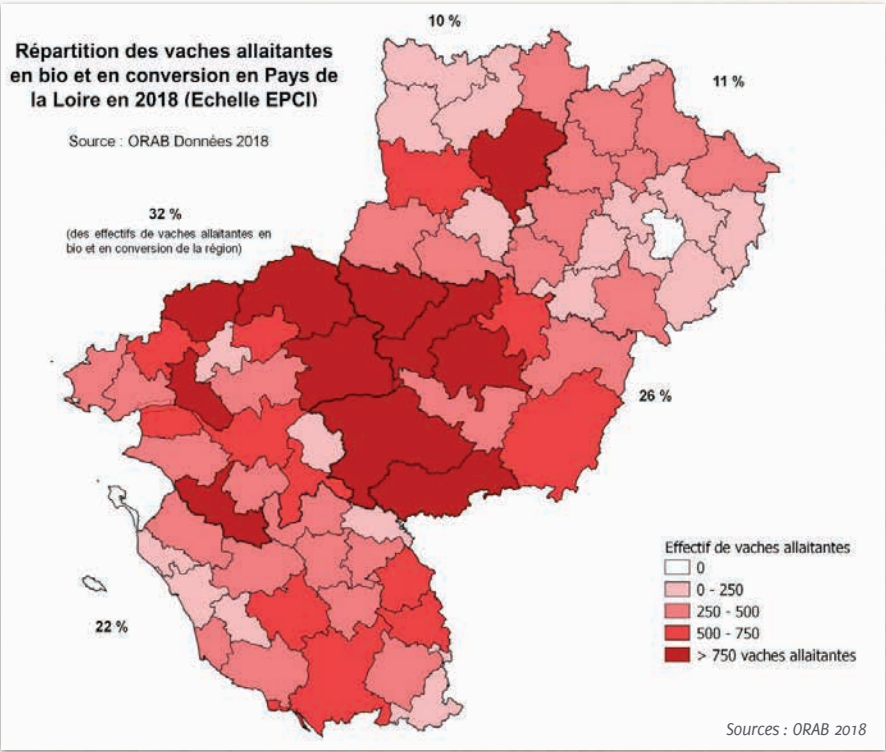
	% volumes en circuit court	% producteurs pratiquant le circuit court
Vaches allaitantes	24%	38%
Vaches laitières de réforme	11%	17%

Sources : ORAB 2018

38 % des producteurs pratiquent le circuit court
Vaches allaitantes : 24 % des vaches allaitantes bio ligériennes commercialisées en filière courte
Veaux sous la mère : vendus dans différents créneaux de distribution : restauration hors domicile ou GMS ou magasins spécialisés
Bovins mâles : bien anticiper car valorisés en veau sous la mère ou bœuf
Bœufs : valorisation en filière longue avec une prime de qualité (20 % des éleveurs font des bœufs)

Les fermes en bovin allaitant se répartissent en quatre systèmes distincts

Naisseur : production de broutards après sevrage, les femelles sont finies sur la ferme
Naisseur engraisseur : une bonne partie des animaux nés sur l'atelier sont engraisés
Engraisseur : engraissement de jeunes bovins à partir d'achat de broutards de race allaitante (système minoritaire en bio)
Veaux sous la mère



Sources : ORAB 2018

La coordination agrobiologique des Pays de la Loire (CAB) a souhaité rassembler des données sur la production viande bovine bio, car peu de publications existent. Elle a mené des recherches bibliographiques, échangé avec des experts de la production viande bovine bio et recueilli des pratiques d'éleveur-se-s. Ce travail fait partie des missions historiques de la CAB d'accompagner techniquement les producteur-riche-s ou les porteur-se-s de projet et de développer l'agriculture biologique.

Ce guide est conçu pour vous permettre de réfléchir à votre projet d'installation ou pour vous convertir en agriculture biologique. Il donne des informations réglementaires, techniques ainsi que des témoignages d'éleveur-se-s.

Grâce à un travail collaboratif (éleveur-se-s, animateur-riche-s du réseau CAB, représentants d'E'Bio, experts) pour l'élaboration de cette publication, nous avons obtenu un niveau d'information assez complet. Egalement, ce guide vous renvoie vers des sources où vous pourrez approfondir vos recherches.

Ce guide nous montre la diversité de systèmes en bio. Tous les systèmes n'ont pas été répertoriés. Il n'y a pas de recette miracle, c'est à chacun de trouver son modèle, le socle commun étant l'autonomie et la bonne valorisation des produits. L'intérêt du système herbager et la valorisation de quelques surfaces en cultures à plus forte valeur ajoutée sont des atouts supplémentaires.

Nous espérons que ce guide vous donnera un maximum de réponses à vos attentes. N'hésitez pas à vous rapprocher de votre GAB ou Civam Bio pour répondre à vos questions.

Nicolas Cousineau
Réfèrent viande bovine CAB

Construire un projet durable d'installation ou de conversion en AB p.4

Les étapes incontournables pour construire son projet	p.4
Des éleveurs témoignent	p.5
Étudier et construire son projet de conversion (ou d'installation) en bio ...	p.5
Les démarches pour engager la conversion	p.6

La réglementation en élevage bovin allaitant biologique p.7

Origine des animaux	p.7
Conditions de logement	p.7
Pâturage et espaces en plein air	p.7
Alimentation	p.7
Bien-être animal	p.7
Traitements vétérinaires	p.7

Références technico-économiques p.8

Référentiel viande bovine GAB44	p.8
Autre référence : système vente de broutards, génisses grasses et vaches de réforme	p.9
Des systèmes herbagers avec peu de concentrés	p.9
Description des ateliers en viande bovine bio 2015/2017	p.9
Production Brute de Viande Vive (2015/2017)	p.9

Autonomie alimentaire p.10

La boîte à outils Optialbio.....	p.10
Prairies à flore variée.....	p.10
Démarche	p.10
Adapter la période de vèlage à la pousse de l'herbe.....	p.11
Ensilage de céréales et protéagineux immatures.....	p.11
Les dérobées d'été	p.11

Choix du type d'animaux p.12

Quelles génétiques adaptées à la bio ?	p.12
Les races locales	p.13

Alimentation p.14

Engraisser au pâturage un système efficace	p.14
Deux clés indispensables : légumineuses et pâturage tournant	p.14
Les intérêts du pâturage tournant aux dires d'éleveur-se-s	p.14
Finition	p.15
Animal fini qu'est ce que c'est ?	p.15

Comment faire en cas de sécheresse ? p.16

Avoir une approche système	p.16
----------------------------------	------

La production de veaux p.17

Qu'est-ce qu'un veau Bio ?	p.17
Quelle valorisation pour la viande rosée ?	p.17
Les critères qualitatifs	p.17
Le veau bio, une production technique	p.18
Réglementation	p.18
Densité d'élevage et surface minimale des espaces intérieurs et extérieurs applicables aux animaux des espèces bovines	p.18
Facteurs clés de réussite de la production de veaux sous la mère	p.18

Santé du troupeau p.19

Mesures à mettre en oeuvre	p.19
Les recherches de parasites	p.19
Grille panse bêtes : un outil de surveillance et de prévention sanitaire	p.19

Commercialisation p.20

EBIO Association des éleveurs Bio des Pays de la Loire	p.20
Qu'est-ce que c'est la vente directe ?	p.20

Abattage à la ferme p.21

Un projet d'abattage à la ferme que nous souhaitons partager avec vous. p.21	
Moi, éleveur ou éleveuse, je veux permettre cette possibilité pour mes animaux.....	p.21

Localisation des fermes p.23

Systèmes naisseur-engraisseur	p.24
-------------------------------------	------

Systèmes engraisseur	p.36
----------------------------	------

Systèmes veaux de lait sous la mère	p.38
---	------

Publications techniques en Agriculture Biologique p.42

Remerciements	p.43
---------------------	------

CONSTRUIRE UN PROJET DURABLE D'INSTALLATION OU DE CONVERSION EN AB

LES ÉTAPES INCONTOURNABLES POUR CONSTRUIRE SON PROJET

➤ Le projet d'installation est une envie personnelle, une idée qu'il faut prendre le temps de mûrir. Il est important d'identifier ses motivations et de penser à l'organisation en lien avec les futurs projets de votre vie privée qui se dérouleront en parallèle de votre activité d'éleveur.

1 Clarifiez vos objectifs personnels

Vos objectifs vont déterminer vos choix et vos arbitrages tout au long de votre projet. C'est par rapport à eux que vous serez satisfaits ou non de votre démarche.

2 Analysez votre situation

Il s'agit de faire le point sur vos atouts et contraintes pour la réalisation de votre projet. Pour cela, vous devez resituer votre projet dans les différents éléments de contexte :

- **Vous** : vos goûts, vos compétences actuelles, les conditions de vie que vous attendez.
- **Votre famille** : évolution des besoins, conditions de vie.
- **Votre ferme** : Reprise, création ou conversion ?

Étudiez la situation économique actuelle, les investissements nécessaires, le temps et les conditions de travail.

Faites l'état des lieux des atouts de la ferme : surface de pâturage accessible, les bâtiments et les équipements en place, ...

- **Votre environnement** : contexte démographique, économique, débouchés commerciaux envisageables
- **Étudiez la dynamique des acteurs sur le territoire** (CUMA, entreprises du territoire, organismes agricoles, ...) pour être efficace dans ses démarches et être acteur de sa filière.

3 Définissez votre système de production

Chaque système de production, chaque système d'alimentation, chaque système de reproduction a ses atouts et ses contraintes. Ils doivent être raisonnés en fonction des objectifs de l'éleveur et **en cohérence les uns avec les autres** pour assurer la viabilité de l'exploitation tout en maîtrisant la charge de travail.

- Quel système de production ?
- Quelle taille du troupeau ?
- Quel système d'alimentation ?
- Quels débouchés ?



Les points de vigilance pour une construction durable du projet

la charge de travail

La charge de travail : Il est nécessaire d'évaluer le temps à consacrer au troupeau, à la surface fourragère, à la transformation et à la commercialisation. Il convient de s'assurer de la vivabilité humaine, familiale et sociale du projet. De plus, la charge de travail peut être très importante à certaines périodes de l'année. Il est donc utile d'identifier ces périodes de pointe.

le cheptel

La constitution du troupeau est un des points clés de la réussite d'une installation. De la qualité du cheptel (garanties sanitaires, niveau génétique) va dépendre une grande partie de la rentabilité de l'exploitation. Il faut aussi raisonner le type (race, ...) et le nombre d'animaux à acheter, la vitesse de constitution du cheptel. Enfin le troupeau bovin est soumis à des réglementations (sanitaire, identification, certification) qu'il est essentiel de connaître. Il doit être adapté au potentiel et à la taille de la ferme.

les bâtiments et équipements d'élevage

La construction d'un projet bovin passe par une réflexion sur les bâtiments et équipements d'élevage qui doivent satisfaire les besoins des animaux et répondre aussi au confort des éleveur-se-s. Visiter des bâtiments chez plusieurs éleveur-se-s en place n'est pas une perte de temps mais permet de confronter différentes expériences.

l'autonomie sur l'exploitation

Une ferme biologique va se réfléchir à partir d'une approche globale. Les principales pistes pour améliorer l'autonomie se raisonnent sur le potentiel agronomique de la ferme, la maîtrise du système fourrager, la valorisation de l'herbe, la conduite des cultures.

la transformation et la commercialisation

En agriculture biologique différents circuits de commercialisation existent et peuvent être combinés. Beaucoup d'éleveur-se-s en viande bovine bio sont présents à la fois en filière longue et circuit court, ces 2 orientations sont complémentaires. Commercialiser en circuit court demande de maîtriser plusieurs compétences (élevage, organisation logistique, commercialisation, ...).

l'aspect économique

L'aspect économique est essentiel dans la réussite du projet. Il nécessite de bien définir ses objectifs notamment sa production en lien avec les charges de structure qui sont incompressibles.

CONSTRUIRE UN PROJET DURABLE D'INSTALLATION OU DE CONVERSION EN AB

DES ÉLEVEURS TÉMOIGNENT

► Pour illustrer l'interaction des différents facteurs dans un système de production, 9 éleveur-se-s témoignent pour faire partager leur expérience, leur choix et parfois leurs difficultés. Les situations sont diverses.

Ces témoignages ne sont en aucune sorte des modèles mais illustrent une diversité de parcours. Ces parcours peuvent donner des idées ou conforter des projets et des réflexions.

Des fiches techniques complémentaires apportent un premier niveau d'information pour vous permettre de mieux appréhender la production bovine, de vous donner des repères. Les informations ont été recueillies auprès d'éleveur-se-s mais aussi de professionnels ou d'experts œuvrant aux côtés des éleveur-se-s : animateurs-rice-s de Groupement Agrobiologiques départementaux, coordinateur d'E'Bio, conseiller-ère-s techniques.

ÉTUDIER ET CONSTRUIRE SON PROJET DE CONVERSION (OU D'INSTALLATION) EN BIO

Vous pouvez consulter le site de la CAB à l'adresse suivante :

www.biopaysdelaloire.fr/producteurs/conversion-bio

et dans la rubrique « produire-bio.fr » pour bâtir votre projet. Dans cette rubrique figurent plusieurs témoignages de producteurs et des pratiques à la ferme ainsi que des éléments sur les filières et les marchés.

2 choix possibles pour se convertir

Il existe une période transitoire dite de « conversion » pendant laquelle la ferme est menée selon les règles de la réglementation bio sans que ses produits puissent prétendre à la mention.

La conversion en productions animales se raisonne en « unité de production », c'est-à-dire :

Elevage + pâturages et/ou cultures utilisées pour l'alimentation des animaux

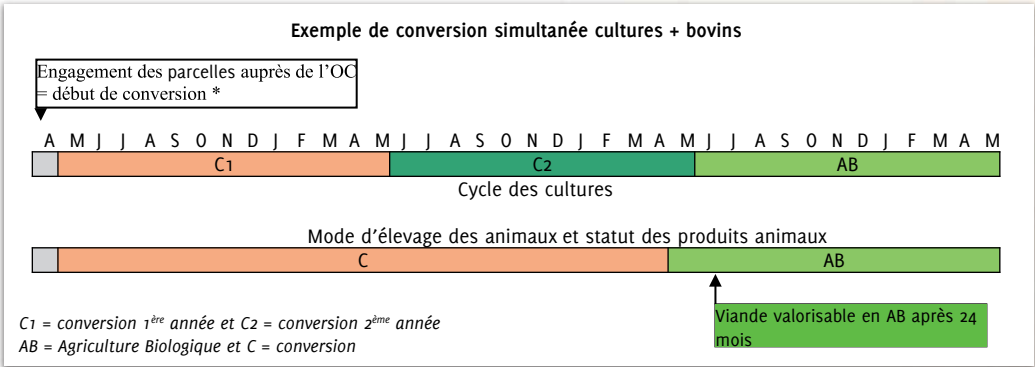
De base, pour que les animaux puissent respecter le règlement AB, il faut que les terres et les cultures dont ils se nourrissent soient certifiées AB, c'est-à-dire aient suivi une période de conversion de 2 ans.

Pour la conversion des ateliers animaux, les éleveurs peuvent choisir entre deux modalités :

- conversion simultanée des terres et des animaux,
- ou conversion non simultanée des terres et des animaux

Conversion simultanée des terres et des animaux

Si les animaux sont mis en conversion dès le début de la conversion des terres, en suivant le règlement AB productions animales tout en étant alimentés avec les cultures en conversion de l'unité de production, alors l'ensemble de l'unité de production, y compris les animaux sont certifiés AB après 24 mois :



Conversion simultanée	Avantages
	-Durant la période de conversion, le troupeau consomme tous les fourrages et concentrés de la ferme (écoulement des stocks non bio et C1). Il n'y a pas à respecter le % de C1 et C2 autoproduits sur l'exploitation (voir conversion non simultanée). -La conversion simultanée permet de s'affranchir de la règle des ¾ de vie en bio (voir conversion non simultanée), pour permettre une valorisation de la viande en bio. Tous les animaux et leurs productions peuvent donc être valorisés en bio au bout de 24 mois de conversion.
	Inconvénients
	-La conversion simultanée ne peut débuter que lorsque les stocks non bio (concentrés ou fourrages) provenant de l'extérieur de l'exploitation sont terminés, et ceci dans un délai maximum de un mois à compter de la date d'engagement. Si un délai supérieur est nécessaire pour écouler les stocks non bio provenant de l'extérieur de l'exploitation, la mesure « conversion simultanée » est décalée d'autant (surfaces fourragères destinées à l'élevage et totalité des animaux).

Conversion non-simultanée des terres et des animaux

Pour que les produits animaux puissent bénéficier de la mention AB, les animaux doivent avoir été élevés conformément au règlement AB pendant au moins :

Espèces animales	Durées de conversion
Equidés, bovins (compris Bubalus et Bison) destinés à la viande	12 mois (et au moins les ¾ de leur vie en bio)

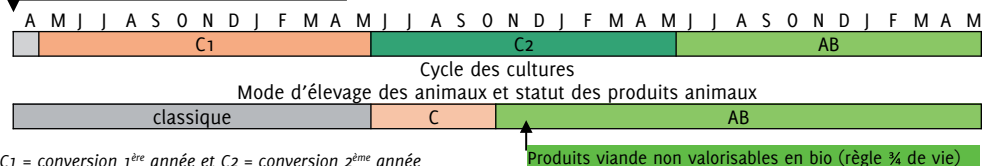
En cas de conversion non-simultanée, les éleveurs peuvent appliquer encore différentes stratégies qui vont aboutir à des conversions allant de 18 à 30 mois

CONSTRUIRE UN PROJET DURABLE D'INSTALLATION OU DE CONVERSION EN AB

La conversion non-simultanée en 18 mois

Exemple de conversion successive cultures puis bovins

Engagement des parcelles auprès de l'OC = début de conversion *



C1 = conversion 1^{ère} année et C2 = conversion 2^{ème} année
AB = Agriculture Biologique et C = conversion

Conversion non-simultanée 18	Avantages
	--Productivité maintenue pendant la 1 ^{ère} année de conversion des terres, car conduite des animaux en classique, c'est à dire avec possibilité d'acheter des aliments conventionnels tout en ayant la possibilité de donner des fourrages et céréales produits sur la ferme. -Permet de mettre en place le système en semant des prairies et en adaptant la rotation Démarche facilitée dans un système très herbager pâturant, car peu de stock
	Inconvénients
Conversion non-simultanée 18	-Gestion des stocks : ne plus avoir en stock d'aliments conventionnels (achetés ou autoproduits), peu de stock de fourrage en C1, et aucun stock de grain en C1 -Application de la règle des ¾ de vie en bio : en dehors de la conversion simultanée, présentée précédemment, pour valoriser la viande des animaux, il faut qu'ils aient été élevés ¾ de leur vie en bio. Une vache de 4 ans ne pourra être valorisée en bio qu'à l'âge de 12 ans !

(source : fiche CAB s'engager en bio juin 2018)

Pour aller plus loin, contactez le conseiller technique de votre département qui peut vous aider dans votre réflexion et pour construire votre plan d'actions.



CAB Pays de la Loire - Angers
02 41 18 61 40
cab@biopaysdelaloire.fr



CIVAM BIO 53 - Laval
02 43 53 93 93
coordination@civambio53.fr



GAB 44 - Nozay
02 40 79 46 57
accueil@gab44.org



GAB 72 - Le Mans
02 43 28 00 22
coordination@gab72.org



GABBANJOU - Murs-Erigné
02 41 37 19 39
gabbanjou@wanadoo.fr



GAB 85 - La Roche sur Yon
02 51 05 33 38
accueil@gab85.org



Association E'Bio Angers
02 41 18 61 25
e-bio@wanadoo.fr

Un site ressource national

www.produire-bio.fr

LES DÉMARCHES POUR ENGAGER LA CONVERSION

• Se notifier auprès de l'Agence Bio

La réglementation européenne impose que tout opérateur bio, de l'agriculteur au distributeur, déclare son activité auprès des pouvoirs publics. En France, auprès de :

Agence BIO - notifications, 6 rue Lavoisier - 93100 MONTREUIL SOUS BOIS

Tél : 01 48 70 48 30 - courriel : contact@agencebio.org - Site : www.agencebio.org

Pour la 1^{ère} conversion, demander le formulaire de notification à l'Agence Bio.

La notification n'est plus ensuite à réaliser tous les ans s'il n'y a pas eu de changements d'activités. Toute nouvelle conversion de surfaces ou d'ateliers devra cependant faire l'objet d'une notification modificative, en amont de l'engagement en conversion auprès de l'organisme certificateur.

Vous pouvez par ailleurs trouver sur le site de l'Agence Bio un annuaire professionnel et des données statistiques sur les filières et les textes réglementaires.

• S'engager auprès d'un organisme certificateur

Pour que la conversion soit effective, le producteur doit s'engager auprès d'un des organismes certificateurs agréés en France, qui enregistrera le début de la conversion et procédera à la 1^{ère} visite de contrôle sur la ferme.

Avant de choisir un organisme certificateur, demandez un devis à plusieurs d'entre eux.

Coordonnées des organismes de contrôle agréés par l'INAO pour le contrôle et la certification des produits biologiques en France - actualisation sur :

<https://www.agencebio.org/profil/pages-communes/les-organismes-certificateurs-en-france/>



LA RÉGLEMENTATION EN ÉLEVAGE BOVIN ALLAITANT BIOLOGIQUE¹

ORIGINE DES ANIMAUX

Les bovins bio naissent et sont élevés dans des exploitations biologiques. Des animaux non biologiques peuvent être introduits dans les conditions suivantes :

- **Première constitution du cheptel** : achat de veaux âgés de moins de 6 mois
- **Renouvellement du cheptel** : achat de femelles nullipares jusqu'à 10 % du cheptel adulte
- **Mâles reproducteurs** : pas de restrictions particulières

Ces animaux doivent suivre une période de conversion minimale d'un an et les ¾ de leur vie pour la viande. La descendance d'animaux en conversion, sera bio à la fin de la première année de conversion de la mère. Un animal conventionnel ne peut pas être acheté pour être destiné directement à l'engraissement.

CONDITIONS DE LOGEMENT

La densité et les conditions de logement permettent de répondre aux besoins de développement ainsi qu'aux besoins physiologiques et éthologiques des animaux.

- La surface intérieure doit être construite au minimum à 50 % en matériau dur. L'aire de couchage et de repos doit être confortable, propre et sèche. Elle doit être construite en dur et recouverte d'une litière.
- Le logement des veaux au delà d'une semaine doit se faire dans des cases permettant d'accueillir plusieurs animaux dans le respect des surfaces de l'annexe I. A partir de cet âge les veaux doivent sortir dès que les conditions le permettent.
- L'attache des animaux est interdite, sauf individuellement pendant une période limitée.

Densité d'élevage et surface minimale des espaces intérieurs et extérieurs applicables aux animaux des espèces bovines (Annexe I) :

	Espace intérieur (superficie nette dont disposent les animaux)		Espace extérieur (aire d'exercice, à l'exclusion des pâturages)
	Poids vif minimal (kg)	m²/tête	m²/tête
	Jusqu'à 100	1,5	1,1
	Jusqu'à 200	2,5	1,9
	Jusqu'à 350	4	3
	Plus de 350	5 avec un minimum de 1m²/100kg	3,7 avec un minimum de 0,75m²/100kg
vaches		6	4,5
Taureaux pour la reproduction		10	30

PÂTURAGE ET ESPACES EN PLEIN AIR

Les herbivores bénéficient d'un accès permanent à des espaces plein air de préférence à des pâturages pour paître chaque fois que des conditions climatiques et l'état du sol le permettent.

ALIMENTATION

Les fourrages grossiers (frais, ensilés ou séchés) constituent au minimum 60 % de la matière sèche de la ration journalière. Les veaux sont nourris de préférence au lait maternel ou à défaut au lait naturel durant leurs trois premiers mois au minimum.

Les laits d'allaitement de remplacement contenant des composants chimiques de synthèse ou des composants d'origine végétale est interdite.

Au moins 60 % (70 % à partir du 01/01/2023) de l'alimentation des animaux provient de l'exploitation ou de la même région administrative (à défaut du territoire national). Des aliments en conversion (C2) peuvent être introduits à 25 % de la ration et jusqu'à 100 % s'ils proviennent de l'exploitation.

Les facteurs de croissance, acides aminés de synthèse et OGM sont interdits. De même que l'alimentation en matières premières agricoles conventionnelles.

BIEN-ÊTRE ANIMAL

- **La castration** : doit être pratiquée à un âge approprié sous anesthésie ou analgésie par du personnel qualifié.
- **L'écornage et ébourgeonnage** : Sans préjudice de l'évolution de la législation de l'Union en matière de bien-être des animaux, l'écornage peut être autorisé à titre exceptionnel, mais uniquement au cas par cas et uniquement lorsque ces pratiques améliorent la santé, le bien-être ou l'hygiène des animaux ou lorsque la sécurité des travailleurs est compromise. L'ablation des bourgeons de corne peut être autorisée au cas par cas, uniquement lorsqu'elle améliore la santé, le bien-être ou l'hygiène des animaux ou lorsque la sécurité des travailleurs est compromise. L'autorité compétente autorise ces opérations lorsque l'éleveur-se a dûment notifié ces opérations à cette autorité compétente et les a dûment justifiées auprès d'elle et lorsque ces opérations sont effectuées par un personnel qualifié.

TRAITEMENTS VÉTÉRAIRES

La phytothérapie, l'homéopathie, les oligo-éléments sont à utiliser de préférence. Si ces traitements s'avèrent inefficaces, il est possible d'utiliser un traitement vétérinaire allopathique ou des antibiotiques sous la responsabilité d'un médecin vétérinaire.

- 1 traitement maximum par an : cycle de vie < 1 an d'âge
- 3 traitements maximum par an pour les animaux qui ont un cycle de vie supérieur à 1 an

Le délai d'attente légal du médicament allopathique vétérinaire est doublé. S'il n'y a pas de délai d'attente légal, un délai d'attente de 48 heures doit être appliqué.

En cas de dépassement, l'animal est déclassé et doit subir à nouveau une période de conversion

➤ Si vous avez des questions plus précises n'hésitez pas à vous rapprocher du GAB de votre département ou Civam Bio 53.

¹ - Sources : règlement (UE) 2018/848 du 30 mai 2018, règlement d'exécution (UE) 2020/464 du 26 mars 2020 et guide bovin Certipaq 2018

RÉFÉRENCES TECHNICO-ÉCONOMIQUES

RÉFÉRENTIEL VIANDE BOVINE GAB44

- 11 fermes¹ en bio ou en conversion (soit 8 % des élevages allaitants AB du 44)

PROFIL MOYEN



- 1,8 exploitant et 0,5 salarié
- 1,1 UTH sur l'atelier viande
- 9 ans d'expérience en AB

Troupeaux Limousins et/ou Charolais

Echantillon 2013

- 9 fermes en AB
- 2 fermes en conversion



- 136 ha
- SFP 94%
- Herbe 93%
- Maïs 1%



- 47 vaches allaitantes
- 112 UGB

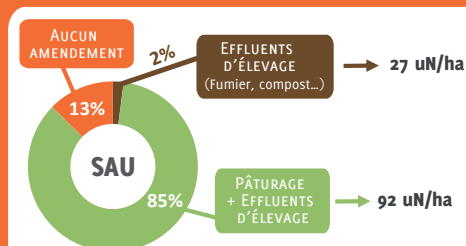
LES RÉSULTATS DES FERMES SUR LA QUALITÉ DE L'EAU

D'après le diagnostic DIALECTE, la note moyenne obtenue en 2013 par les fermes en AB vis-à-vis de l'eau est de 17/20. Cela montre que les pratiques mises en œuvre dans ces fermes permettent de préserver la ressource en eau.



GESTION DE LA MATIÈRE ORGANIQUE (MO)

- Le bilan CORPEN de l'azote à l'échelle de la ferme (+28 uN/ha SAU) traduit une **bonne gestion de la MO** (DDTM 79, 2009²)
- Le bilan CORPEN du phosphore est proche de l'équilibre (+10 uP₂O₅/ha SAU) à l'échelle de la ferme.
- La MO maîtrisable (les effluents d'élevage) permet de répartir les apports dans le temps et dans l'espace, comme le montre le schéma ci-contre



Limite réglementaire des apports d'azote organique : 170 uN/ha SAU



PRODUITS PHYTOSANITAIRES

- Absence d'utilisation de produits phytosanitaires sur l'ensemble de la SAU



AUTRES POLLUANTS

- Traitements allopathiques limités par le cahier des charges AB (antibiotiques, antiparasitaires...)
- Utilisation préférentielle de traitements alternatifs (huiles essentielles, homéopathie...)



LESSIVAGE

- 100 % des surfaces couvertes en hiver
- 93 % des surfaces en herbe (couvert le plus efficace contre le ruissellement)
- 7 % de la SAU couverte par des éléments naturels (haies, mares, fossés...)

CES PRATIQUES LIMITENT LE LESSIVAGE, NOTAMMENT DES NITRATES (Benoît et Al., 2003³)

- A des parcelles de taille réduite (3 ha de moyenne)

EN PRATIQUE : UNE APPROCHE GLOBALE DU SYSTÈME...

AUTONOMIE ALIMENTAIRE

- 97% de la ration est composée d'herbe, base de l'autonomie fourragère
- Faibles achats de concentrés (22 kg/UGB/an en moyenne)
- 3/5 des fermes sont autonomes en fourrages
- 4/5 des fermes sont autonomes en concentrés
- 2/5 des fermes sont autonomes à 100 % sur le plan alimentaire

NOMBRE D'ANIMAUX ADAPTÉ À LA STRUCTURE

- Un chargement adapté (0,9 UGB/ha de SAU et 1,1 UGB/ha SFP) permettant de :
 - Tendre vers l'autonomie alimentaire
 - Assurer une bonne répartition de la MO sur l'ensemble de la SAU
 - Limitier la concentration d'animaux et réduire le nombre de traitements vétérinaires (moyenne de 0,3 traitement allopathique/vache/an)

97% de la ration est composée d'herbe



SURFACE EN HERBE IMPORTANTE (93% DE LA SAU)

- 39% de la SAU en Prairie Permanente (PP) :
 - Valorisation d'espaces agricoles non labourables
 - 54% de la SAU en Prairie Temporaire (PT) (tête de rotation) :
 - Réduction du travail du sol permettant de limiter les risques de lessivage et d'érosion
- PT associant graminées et légumineuses (composées de 3 à 6 espèces) :
- Production de matière sèche plus étalée dans le temps
 - La présence de légumineuses permet d'augmenter l'autonomie alimentaire sur le plan azoté de la ferme

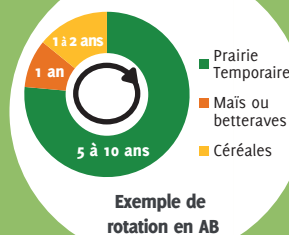
ROTATIONS LONGUES (7 À 12 ANS)

- De 5 à 8 espèces végétales sont cultivées sur une rotation
- Alternance :
 - De cultures « nettoyantes » (mélange céréalière, PT...) et « salissantes » (betteraves, maïs...)
 - Association graminées (triticale, avoine...) et légumineuses (pois, féverole...) dans les mélanges céréalières : pouvoir couvrant et fixation de l'azote atmosphérique
- La part cumulée des légumineuses représente 21% de la SAU : cela correspond à 37 uN fixées « gratuitement » par hectare de SAU et par an
- Association et succession de plantes complémentaires dans l'espace et dans le temps

PRÉSERVATION DES ÉLÉMENTS NATURELS

- Réduction du risque de développement des parasites des cultures (Ferron, 2000⁴) grâce à :
 - Aux infrastructures agro-écologiques (haies, bosquets, mares...), qui représentent 7 % de la SAU

légumineuses et rotations longues



Exemple de rotation en AB

1 - Ces fermes sont représentatives des fermes allaitantes de Loire-Atlantique. Il ne s'agit en aucun cas d'une sélection des meilleures fermes.

2 - Car inférieur à 50 uN/ha Surface Agricole Utile. DDTM des Deux-Sèvres. 2009. « Le Bilan CORPEN à l'échelle de l'exploitation: un exemple concret ».

3 - Benoît M. et Al. 2003. « Agriculture biologique et qualité des eaux : depuis des observations et enquêtes à des tentatives de modélisation en situation de polyculture-élevage ». INRA de Mirecourt.

4 - Ferron P. 2000. « Bases écologiques de la protection des cultures », no 41 (octobre). Le Courrier de l'environnement de l'INRA: 33-41 (9).

RÉFÉRENCES TECHNICO-ÉCONOMIQUES

AUTRE RÉFÉRENCE : SYSTÈME VENTE DE BROUARDS, GÉNISSES GRASSES ET VACHES DE RÉFORME MAJORITAIREMENT

	Année 2016 - 2017	Année 2017 - 2018
Caractéristiques des exploitations		
Nombre d'exploitations	7	7
Nombre de vaches présentes	64	61
Nombre de vêlages	66	69
Nombre d'UGB	111	109
Main d'œuvre (UTH)	2,3	2,3
SAU (ha)	101	105
SFP (ha)	79	82
Pâturage printemps (ares herbe / UGB)	35	35
Caractéristiques techniques		
Période de vêlage	Août - novembre	Août - novembre
Âge moyen au premier vêlage (mois)	32	33
Taux de renouvellement (%)	26 %	30 %
Production de viande vive (kg / UGB)	332	332
Fourrages distribués (kg MS / UGB)	/	2
Concentrés distribués (kg / UGB)	171	116
dont autoconsommés	164	114
dont achetés	6	2
Résultats technico-économiques de l'atelier bovin allaitant		
Produit de l'atelier (€/UGB)	652	692
Charges opérationnelles (€/UGB)	173	181
Marge brute de l'atelier (€/UGB)	479	511
EBE (€)	84 055	78 193

Source : Groupe Grapea, fermes en bio

DES SYSTÈMES HERBAGERS AVEC PEU DE CONCENTRÉS

	N-E veaux sous la mère	N-E de bœufs
Races présentes	90% Limousin	40 % Charolais 40% Rouge des Prés
kg de concentrés/UGB	305	342
% concentrés autoconsommés	100%	100%

DESCRIPTION DES ATELIERS EN VIANDE BOVINE BIO 2015/2017

Résultats moyens par système	14 fermes N-E veaux sous la mère	7 fermes N-E de bœufs
Unité de Main d'Œuvre totale (exploitant+ salarié)	2,4	1,3
UMO de l'atelier Bovins Viande	1,7	1,2
UGB total	117	102
Nombre de vêlages	63	49
Vêlages /UMO BV	37	41
% vente animaux finis	84%	94%
Chargement UGB/ha SFP	1	0,95
UGB/ha SAU viande	0,87	0,89
Surface agricole utile (ha) :	146	126
Dont surface fourragère principale (ha) :	117	107
surface en herbe (ha) :	111	104
surface en cultures fourragères (ha)	5	3
Dont surface en grandes cultures (ha) :	28	18
Surface en cultures autoconsommées (ha) :	17	7

PRODUCTION BRUTE DE VIANDE VIVE (2015/2017)

	N-E veaux sous la mère	N-E de bœufs
Production Brute de Viande Vive (kgv)	31 022	28 516
Productivité animale (kgv/UGB)	257	284
Productivité du travail (kgv/UMO)	19 468	23 868
VSLM ¹ : Poids carcasse (kg)/ Prix (€)	157 / 6,74	
Bœufs : Poids carcasse (kg)/ Prix (€)		480 / 4,58
Vaches Reforme : Poids carcasse (kg)/ Prix (€)	405 / 5,1	434 / 4,56
Prix moyen du kg vif vendu (€/ kg vif)	3,4	2,71

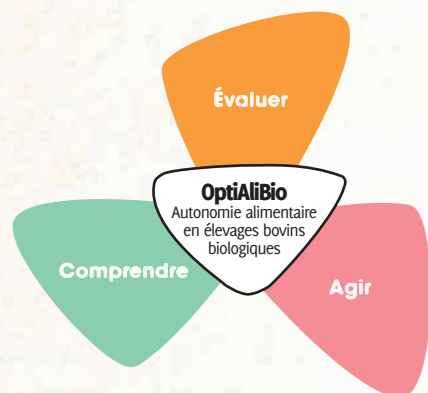
Points à retenir

- Les engraisseurs de veaux ont une production brute de viande vive/UMO inférieure. Cela s'explique par la contrainte travail de la têtée et par des animaux vendus plus jeunes et moins lourds. Cependant, le prix moyen du kilo vif est supérieur aux autres systèmes.
- Le prix des vaches de réforme des naisseurs engraisseurs de veaux bénéficient de l'effet race Limousine.
- Chez les engraisseurs de bœufs, la valorisation des mâles est identique à celle des femelles. Le poids de ces dernières correspond aux attentes du marché, par contre celui des bœufs atteint un seuil élevé.

Source : Coûts de production bovin viande AB réseau Inosys Pays de la Loire et Deux Sèvres

1 - VSLM : Veau sous la mère

LA BOITE À OUTILS OPTIALIBIO



Optialibio est un projet ayant pour but de créer des références et des outils pour optimiser l'autonomie et de la résistance aux aléas climatiques des systèmes alimentaires en élevage bovin biologique. Les résultats, disponibles sur le site de l'idèle¹, se déclinent en trois parties :

Comprendre : cette partie comporte des définitions de l'autonomie alimentaire, les niveaux d'autonomie observés et les déterminants de l'autonomie.

Évaluer : différents outils sont disponibles pour calculer l'autonomie alimentaire de son élevage, se positionner par rapport à un groupe de référence et identifier les fragilités de son système.

Agir : après avoir évalué son autonomie, des fiches avec des résultats d'expérimentation et des leviers pour améliorer l'autonomie alimentaire sur son exploitation sont mises à disposition.

PRAIRIES À FLORE VARIÉE

Les prairies à flore variée sont composées de plusieurs graminées et légumineuses. Le choix d'une combinaison d'espèces relève d'un compromis entre les conditions pédo-climatiques, le mode d'utilisation prévu et le niveau de performance animale souhaité.

Son efficacité réside dans l'importance de trouver un assemblage d'espèces et de variétés qui jouent des rôles complémentaires dans la prairie, y compris en terme d'évolution de cette composition.

PFV: Gram	Tolérance					Culture		Production				
espèces	Sol humide	Sol séchant	Sol froid	Sol acide	Fortes chaleurs	Pure	Associée	Printemps	Été	Automne	Agressivité	Productivité
Luzerne												
Trèfle blanc												
Trèfle violet												
Trèfle hybride												
Mélicot												
Sainfoin												
Lotier												

PFV: Gram	Tolérance					Culture		Production				
espèces	Sol humide	Sol séchant	Sol froid	Sol acide	Fortes chaleurs	Pure	Associée	Printemps	Été	Automne	Agressivité	Productivité
Fétuques élevée												
Dactyle												
RGA												

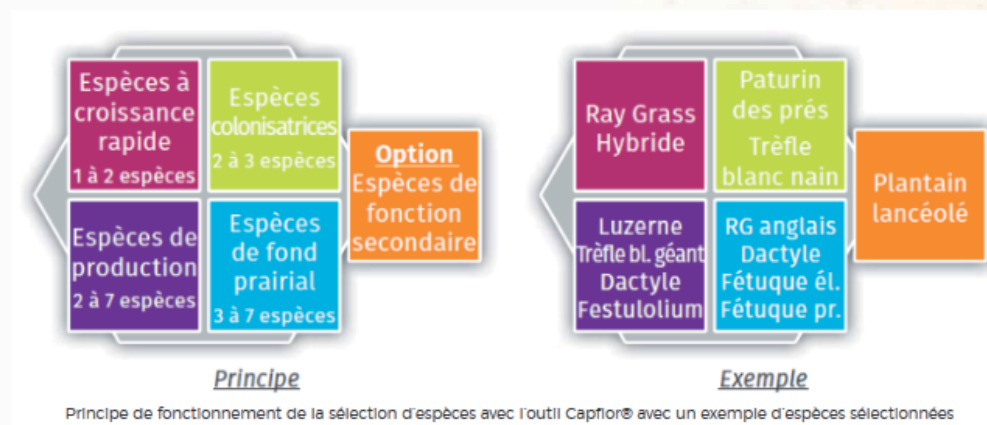
■ Mauvaise ■ Moyenne ■ Bonne ■ Très bonne ■ Pas d'information sur l'association

Les objectifs des prairies multi-espèces² sont :

- Maintenir une composition diversifiée et équilibrée en graminée/légumineuse
- Maintenir une pérennité élevée (supérieure ou égale à 5 ans) pour limiter le travail du sol
- Montrer une valeur alimentaire et une appétence élevées tout au long de l'année
- Montrer une productivité fourragère élevée
- Montrer une forte robustesse à la sécheresse

DÉMARCHE

- 1 Définir des espèces et des variétés
- 2 Définir le nombre d'espèces dans le mélange
- 3 Définir la densité de semis
- 4 Définir la part de chacune des espèces dans le mélange



Conduite adaptée à la végétation

Les prairies destinées à la fauche sont plutôt des espèces hautes et feuillues alors que les prairies destinées au pâturage sont plutôt basses et denses.

Pour gérer au mieux la conduite voici 2 points clés :

- Entretenir la fertilité des parcelles (pH, taux d'humus, fertilité N et P)
- Adapter les pratiques de gestion (« l'augmentation de la fréquence d'utilisation favorise le développement des légumineuses au détriment des graminées qui seront stimulées par le pâturage au printemps »)

¹ - Source : <http://idele.fr/reseaux-et-partenariats/optialibio.html>

² - Source : <https://www.produire-bio.fr/articles-pratiques/prairies-a-flore-variee/>

ADAPTER LA PÉRIODE DE VÊLAGE À LA POUSSE DE L'HERBE

Le choix de sa période de vêlage permet de s'adapter aux conditions climatiques de sa ferme et conditionne son système d'exploitation, la gestion et la conduite de son troupeau. Nous retrouvons souvent des vêlages soit de printemps ou d'automne. Certains regroupent les vêlages pour une gestion du temps tandis que d'autres étalent leur vêlage.

ENSILAGE DE CÉRÉALES ET PROTÉGÉAGINEUX IMMATURES

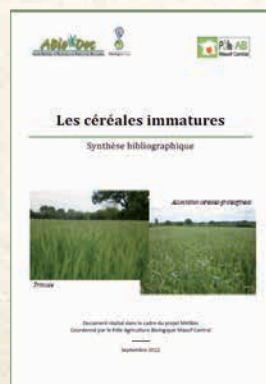
Les céréales et protéagineux sont dits immatures quand ils sont récoltés à un stade précoce pour constituer une ressource fourragère. Cette technique peut constituer un levier en cas de sécheresse.

Elle présente également différents intérêts agronomiques :

- Besoins en azote limités grâce à la présence de protéagineux
- Opérations de désherbage évitées grâce au pouvoir étouffant des mélanges
- Meilleure résistance aux ravageurs et maladies grâce à une densité plus faible de chaque espèce et un effet barrière entre elles
- Bonne structure du sol : système racinaire varié + biomasse racinaire importante
- Épuise moins les réserves en eau qu'un RG ou dérobée
- Rendements plus importants et plus réguliers grâce à la complémentarité des espèces

Les espèces :

- Graminée tuteur pour les protéagineux pour résister à la verse
- Protéagineux peu sensibles à la verse
- Protéagineux adaptés à la conduite en mélange
- Pouvoir couvrant
- Maturité des espèces et variétés qui coïncident le plus possible les unes avec les autres
- Les céréales à barbe sont à éviter car elles sont peu appétentes pour les animaux



Les associations les plus fréquentes : triticales pois fourrager, composition entre 2 et 6 espèces, plus il y a d'espèces, plus c'est compliqué de trouver des espèces avec des stades de maturité proche mais plus le mélange aura un impact positif vis-à-vis des ravageurs et maladies.

Récolte : printemps ou été : mi-mai à mi-juin voir début juillet (30 à 35% de MS dans le mélange et céréales au stade laiteux-pâteux à pâteux). Une récolte trop précoce pénalise le rendement et une récolte trop tardive rend le fourrage plus compliqué à conserver en ensilage avec une valeur nutritive moins importante. Il faut bien surveiller sa culture à l'approche du stade optimal car la fenêtre d'intervention varie de moins d'une semaine à une dizaine de jours.

Cet ensilage, moins riche en énergie qu'un ensilage de maïs par exemple, est particulièrement adapté pour les animaux à faibles besoins.

LES DÉROBÉES D'ÉTÉ

La production de dérobées d'été permet d'augmenter la production de fourrages avec un coût d'implantation limité. Un travail superficiel du sol est réalisé pour l'affiner et permettre un contact optimal entre les graines et la terre. En terrain battant, pour protéger les graines, si le semis est réalisé après une moisson, les chaumes peuvent être laissées.

Il est possible sinon d'épandre une fine couche homogène de fumier pailleux. Lorsque les graines sont de petite taille, le roulage est indispensable. Les caractéristiques selon les espèces semées sont présentées dans le tableau ci-dessous :

Type	Dose/ha	Date de semis	Observation
Colza Fourrager	10 Kg	De Mai à mi octobre	Pour les semis d'après mi-août, utiliser des variétés d'hiver non gélives. Récolte 60 jours après levée. Récolte : Maximum 30-40 kg brute dans la ration. Soit 1h de pâturage/jour
Colza Avoine	6-8 Kg 60-70 Kg	Juillet à mi-octobre	Potentiel rendement important. Repousse avoine en hiver. Maximum 1h30 pâturage/jour
Navettes fourragères	8 Kg	Maximum 15 octobre	Rustique, supporte les semis tardifs. Plusieurs repousses.
Trèfle incarnat	20 kg	Fin Septembre	Non météorisant. Repousses très faibles.
Moha Trèfle d'Alexandrie	25-30Kg	début juillet	Pour une récolte fin août-début septembre. Mélange non hivernant
Sorgho	20 Kg	Mi juillet maximum	Culture exigeante en chaleur pour la germination. Attendre 70 cm avant de pâturer. Aptitude à la repousse
Vesce d'Hiver Seigle	50 Kg 50 Kg	1er octobre Maximum	Non météorisant.
Trèfle incarnat Vesce d'hiver RGI	15 Kg 5 Kg 8-10 Kg	Octobre	Petite coupe possible en automne. Rendement en début de printemps

CHOIX DU TYPE D'ANIMAUX

QUELLES GÉNÉTIQUES ADAPTÉES À LA BIO ?

La question est légitime ! En réalité il n'y a pas de génétique non adaptée à la Bio. Il y a toutefois certaines races qui peuvent répondre plus facilement aux objectifs fixés et besoins rencontrés.

En effet, avant toute démarche de conversion ou d'installation, il convient de bien se renseigner sur la production bio, sur ses composantes techniques, sur la capacité d'adaptation de sa ferme et de son système d'élevage : naisseur-engraisseur, naisseur, engraisseur... Par ailleurs, les animaux sont élevés afin d'être consommés. Par conséquent, ils devront répondre au besoin du consommateur et donc à la demande de l'acheteur. Dès lors, il est important de bien définir avant toute chose son projet en fonction de ses valeurs, ses objectifs de vie et ses débouchés commerciaux.

Le choix des animaux se fera en fonction du système en place (ressources en nourriture, organisation du travail, infrastructures, ...) et des débouchés commerciaux (les poids carcasses sont différents selon les types de circuits).



Si l'on choisit la vente directe ou la filière longue, le choix de la génétique ne se fera pas forcément de la même manière car l'attente du consommateur en vente directe et celle de la filière n'est peut-être pas la même. Il est essentiel de prendre en amont contact avec une filière organisée afin d'estimer le besoin et type d'animaux recherchés.

En filière, les consommateurs et les professionnels de la viande en bio recherchent plus des carcasses de poids compris entre 380 à 450 kg. Les carcasses plus lourdes avec des poids supérieurs à 500 kg ne sont pas prisées. Effectivement, les consommateurs préfèrent des portions de viande plus modestes et beaucoup de bouchers préfèrent s'assurer de valoriser entièrement une demie carcasse ou carcasse rapidement. Ainsi pour la filière longue les races ou croisements donnant des petites carcasses seront à privilégier. La génétique choisie devra permettre un engraissement facile avec une bonne conformation (R à U), une bonne couleur et une carcasse correctement finie et couverte. Certaines races sont plus précoces et plus facile à engraisser que d'autres.



Citons pour exemple que la limousine est plus précoce que la blonde d'aquitaine. Le rendement d'abattage diffère également fortement d'un choix génétique à un autre. Concernant le rendement d'abattage, il est classiquement meilleur dans le cas de la blonde d'aquitaine que pour la limousine ou la charolaise.

Par ailleurs, le choix de la génétique se fera également en fonction des aptitudes maternelles de cette dernière, de sa capacité à vèler, à valoriser les fourrages grossiers, son comportement, son efficacité alimentaire ou encore sa rusticité.

Enfin, le choix d'une race bovine à trait également au choix d'un standard et d'une communauté. Les races sont des biens construits collectivement. Ce choix est aussi identitaire. Choisir d'élever des races à faibles effectifs ou locales, parfois moins productives, mais plus rustiques et adaptées à leur terroir permet de conserver une biodiversité et des ressources génétiques essentielles. Les Pays de la Loire comptent plusieurs races locales ou à faibles effectifs comme la Nantaise ou la Maraichine.

Dès lors, avant de choisir entre la Rouge des Prés, Limousine, Charolaise, Parthenaise, Blonde d'aquitaine, Salers, Aubrac, Maraichine, Nantaise, Angus, croisements ou autres ; renseignez-vous bien avant sur votre système, la race et vos débouchés.



CHOIX DU TYPE D'ANIMAUX

LES RACES LOCALES

L'élevage de races locales constituent une opportunité pour son projet en agriculture biologique.

Il existe aujourd'hui une réelle sensibilisation à la sauvegarde des vieilles races locales régionales d'animaux domestiques, qui ont, pour beaucoup d'entre elles, failli disparaître dans la seconde moitié du XXème siècle.

Le Conservatoire des Races Animales en Pays de la Loire rassemble des associations d'éleveurs soucieux de préserver notre biodiversité domestique et ses différentes valorisations dans l'élevage paysan.

Quelles ressources génétiques ?

Vous trouvez une diversité de races bovines à petits effectifs, certaines ont été conservées en Pays de la Loire comme les vaches Nantaise, Maraichine, Saosnoise et d'autres se développent à partir de la Bretagne comme la Bretonne Pie Noir, Armoricaine et Froment du Léon. En fonction des projets et lieu d'installation des contacts avec les associations d'éleveurs sont à prendre. Par leur absence de schéma de sélection, elles peuvent être moins adaptées à la commercialisation en circuit long.



SAOSNOISE



BRETONNE PIE NOIR

Bovin viande ou race mixte ?

Bien que beaucoup d'entre elles soient maintenant utilisées pour la production de viande, elles sont principalement mixtes voire pour certaines laitières. Cette mixité permet une production de viande rouge persillée recherchée par le consommateur. Bien que moins productive avec des carcasses plus petites ; les qualités gustatives et la quantité de viande sont deux arguments forts recherchés par de plus en plus de consommateurs.

Pourquoi choisir des races locales ?

- Travailler avec des animaux qui ont des capacités à valoriser différents types de fourrages (prairies naturelles, marais...) et une rusticité à gérer les périodes sèches (à approfondir en fonction des races)
- Choisir de proposer des produits différents et porteurs d'une grande typicité en misant sur la vente directe
- Contribuer à une aventure collective de préservation de la biodiversité domestique et à une réponse à une alimentation de proximité



NANTAISE



MARAICHINE

Comment créer son troupeau ?

- S'informer des possibilités qu'offre la race choisie en fonction du projet
- 3 ans avant la date d'installation prévue, prévoir le nombre et type d'animaux souhaités
- Rechercher et réserver les animaux auprès de l'association d'éleveur.se.s
- Commencer à accueillir des animaux si des surfaces sont déjà en possession

Le coup de pouce !

Il existe une aide spécifique aux races locales dans le cadre des Mesures Agro-Environnementales et Climatiques de la PAC : l'aide « Protection des Races Menacées (MAEC PRM) ». Cette prime est déterminée sur la base d'une aide directe à 200€ par UGB. Les règles d'obtention sont disponibles par Région.

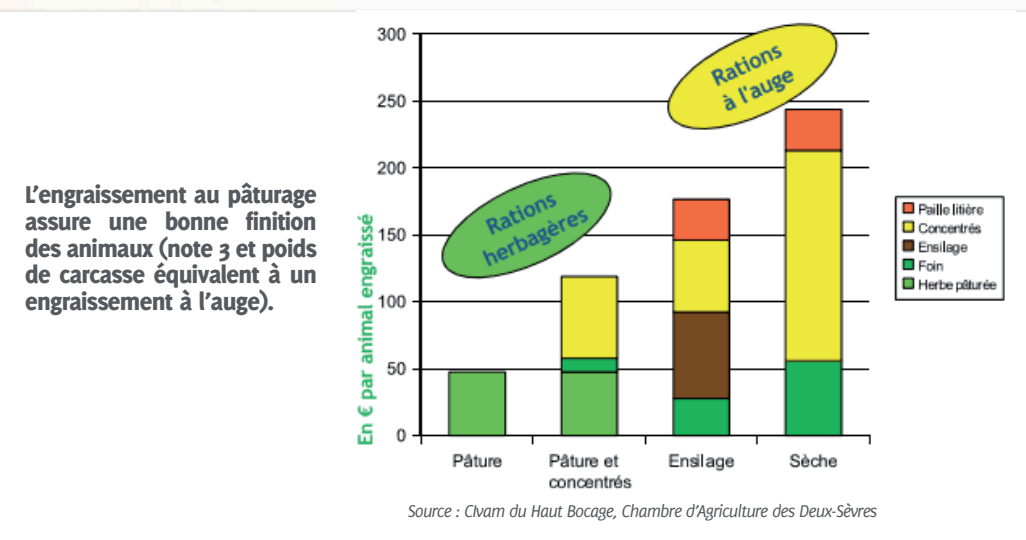
Plus d'informations auprès du CRAPAL : www.crapal.fr

ENGRAISSER AU PÂTURAGE UN SYSTÈME EFFICACE

L'engraissement à l'herbe des animaux n'est pas la seule voie, cela s'adapte en fonction de ses débouchés, de son système en place, des saisons.

Une des méthodes envisagées pour maintenir l'activité d'engraissement sur les élevages consiste à finir les bovins au pâturage avec ou sans complémentation.

Une ration économe, veut dire des rations composées d'herbe pâturée, éventuellement complétées de 5 kg de céréales maximum. Elles sont nettement plus économes que les rations d'engraissement à l'auge.



Des avantages inattendus

- Des essais réalisés à la ferme des Etablières (Vendée) montrent clairement que la finition des femelles au pâturage avec de l'herbe de printemps permet d'obtenir une viande plus riche en oméga 3.
- Le temps de travail est réduit à la mise en place des clôtures pour la campagne et à la surveillance quotidienne des animaux
- La ration journalière étant économe, la vente des animaux peut facilement être décalée dans le temps sans surcoût, ni surgras.

Point de vigilance

Selon les régions la plage d'engraissement est plus ou moins longue. La saisonnalité est importante à prendre en considération ainsi que l'effet race.

DEUX CLÉS INDISPENSABLES : LÉGUMINEUSES ET PÂTURAGE TOURNANT

Les prairies utilisées sont toujours composées de légumineuses et de graminées. Elles peuvent être permanentes ou temporaires. La légumineuse est qualifiée de moteur de la prairie, elle apporte au sol de l'azote qu'elle puise dans l'air. Pour garder toute sa valeur alimentaire, on veillera à faire pâturer les graminées avant épiaison.

Bien mené, le pâturage tournant maximise le rendement de la prairie : pour cela, sortie des animaux le plus tôt possible au printemps. Le premier passage est décisif pour toute la saison de pâturage. Il permet de favoriser la légumineuse, plante de lumière. Prévoir environ 30 ares par UGB sur la période du printemps.

Quelques repères sur le pâturage tournant

OPTIMISER LE PÂTURAGE PERMET DE :

- Limiter les coûts d'engraissement par une utilisation maximale de l'herbe et la réduction de la complémentation, voire sa suppression à certaines périodes
- Libérer des surfaces pour consolider le stock de fourrage hivernal et/ou réaliser des cultures favorisant l'autonomie en termes de finition des animaux
- Améliorer la qualité de la viande
- Renforcer la biodiversité

QUELQUES RÈGLES POUR UN PÂTURAGE TOURNANT EFFICACE :

- Entrer dans le paddock lorsque la hauteur d'herbe est comprise entre 15 et 18 cm (selon les conditions pédoclimatiques)
- Retourner au paddock n°1 dès que son herbe est à son optimum
- Sortir d'une parcelle avant que la gaine des graminées ne soit broutée (hauteur d'herbe 5-6 cm)
- Faucher la parcelle lorsque la hauteur d'herbe est supérieure à 25 cm

LES INTÉRÊTS DU PÂTURAGE TOURNANT AUX DIRES D'ÉLEVEUR-SE-S

- Gain de temps ;
- Diminution du gaspillage, accélération de la repousse et amélioration de la qualité de l'herbe ;
- Comportement plus calme des animaux lié à une diminution de la compétition pour l'accès à l'herbe de qualité ;
- Amélioration du maintien de l'état d'engraissement des génisses ;
- Moins de refus au niveau des pâturages.

FINITION

La finition est une phase essentielle dans la gestion du troupeau. Si cette étape est bien maîtrisée, elle permettra une bonne valorisation des animaux. Les éleveur-se-s vont rechercher une cohérence entre leur système et les besoins de la filière.

Exemple de durée moyenne de finition

- 90 à 150 jours pour une limousine et une charolaise après le vêlage
- 150/180 jours pour une blonde d'aquitaine après le vêlage

En agriculture biologique, il y a une orientation de valoriser au maximum les fourrages grossiers (enrubannage, foin, ...).

La finition peut se faire en deux étapes. La première pendant laquelle les animaux sont remis en état avec une alimentation à base d'herbe et de fourrages grossiers, et une phase de finition avec plus de concentrés.

Les concentrés

La consommation de concentrés annuelle varie de 0 à 400 kg/UGB en moyenne. Les 90 % d'autonomie en concentrés sont atteints principalement grâce à du méteil (mélange céréale/protéagineux comme le triticale/pois).

Utilisation des protéagineux

Les graines de pois et de féverole doivent être broyées grossièrement avant la distribution et pourront être stockées 2 mois sans problème (avec un taux d'humidité de 15 %). Si les graines ne sont pas broyées, elles peuvent être conservées plus longtemps. Le lupin n'a pas besoin d'être broyé (attention au broyeur, le lupin riche en matière grasse a tendance à colmater).

ANIMAL FINI QU'EST-CE QUE C'EST ?

Qu'est-ce que la finition et pourquoi ?

La finition ou engraissement des animaux est la période durant laquelle les animaux vont parfaire leur engraissement avant l'abattage. Cette période peut-être plus ou moins longue suivant la race, la saison, l'alimentation et l'objectif visé.

Chaque carcasse est par ailleurs notée en gras à l'abattoir sur une échelle de 1 à 5 (1 étant le plus sec et 5 le plus gras). La notation prend en compte le gras de couverture à l'intérieur et à l'extérieur de la carcasse. Un animal ne doit pas être trop ni pas assez gras. Une note de 3 est particulièrement recherchée et les grilles de prix de paiement des animaux en prennent compte. Mais pourquoi ?

Un engraissement optimal de 3 est recherché et important car :

- Le gras est garant de la qualité organoleptique de la viande car précurseur de nombreuses saveurs lors de la maturation de la viande.
- Si l'animal est bien fini, la viande se conservera mieux. En effet, si la carcasse est correctement couverte de gras, elle sera protégée lors de la maturation et le gras évitera qu'elle « se dessèche » et deviennent exsudative. Du reste, un animal bien fini aura également un bon abaissement du Ph dans ses muscles une fois l'abattage réalisé et la viande se conservera d'autant mieux.
- Même si le gras ne fait pas tout, le gras est un facteur de tendreté de la viande. Plus d'animal est gras (intramusculaire), plus sa viande est ressentie comme tendre.
- Le taux et la nature du gras influe également sur la tenue de la viande et sa capacité rendre de l'eau à la cuisson notamment.

Tous les gras et engraissements se valent-ils ?

Tout d'abord, nous pouvons distinguer plusieurs types de gras qui se déposent successivement lors de l'engraissement :

① Le gras intermusculaire ou gras de fonctionnement.

① Le gras de couverture recherché pour la conservation de la carcasse et noté à l'abattoir.

① Le persillé ou gras intramusculaire recherché pour la flaveur, la tendreté et la présentation de la viande. Ce gras est déposé en dernier lors de la finition et souvent lors de finitions longues.

Ensuite, la qualité et couleur du gras évoluent en fonction notamment de l'alimentation. En effet, le gras d'une carcasse de bovin évolue de la même manière que le jaune d'un œuf. Les bêta-carotènes présents dans l'alimentation pigmentent plus ou moins en jaune intense le gras de la carcasse bovine ou le jaune de l'œuf. L'herbe pâturée contient une plus forte concentration de bêta-carotènes que l'ensilage d'herbe ou la luzerne déshydratée qui eux-mêmes contiennent une concentration bien plus élevée de bêta-carotènes que le foin, l'ensilage de maïs ou que les mélanges céréaliers. Dès lors, un bovin ayant pâturé longtemps de l'herbe aura tendance à avoir un gras plus jaune qu'un bovin ayant moins pâturé et/ou fini en saison hivernale au foin et mélanges céréaliers. En outre, l'herbe pâturée confère à la viande et à sa graisse une plus forte teneur en certains éléments nutritifs comme les oméga 3 ou la vitamine E qui permet la tenue de la viande. Aussi la période et l'alimentation durant la finition impactent fortement la qualité de la carcasse et de la viande.

Qu'est ce qui influe sur la finition des bovins

Plusieurs facteurs peuvent être identifiés :

- L'engraissement est directement corrélé à l'équilibre de la ration et son niveau énergétique. Plus le niveau énergétique est élevé plus le stockage en gras sera élevé.
- Certaines races s'engraissent plus facilement que d'autres ou sont dites plus précoces. Les laitières type Montbéliardes sont les plus rapides à engraisser puis suivent certains croisements lait x viande, les limousines, les charolaises et enfin les Parthenaises et Blondes d'aquitaine réputées moins précoces.
- De la même manière, il est plus facile d'engraisser une vache, qu'une génisse ou encore qu'un bœuf.
- Par ailleurs, plus une vache est âgée et plus elle a tendance à stocker et donc d'engraisser facilement.
- La femelle s'engraisse plus facilement que le mâle.
- Les animaux les plus conformés s'engraissent moins vite car ils ont des besoins d'entretien plus élevés et puisent donc plus d'énergie dans leur ration pour leur besoin de base.

Echo de la ferme expé de Thorigné

La ferme de Thorigné réalise plusieurs essais en agriculture biologique. Des travaux ont été menés autour de la valeur nutritive des associations céréales protéagineux cultivées en AB et utilisées pour la complémentation des ruminants, voici la conclusion :

« Les céréales cultivées pures en AB, en situation de nutrition azotée limitante, ont une teneur en matières azotées et une valeur énergétique faible. Le triticale a une valeur nutritive proche du blé. Cette espèce rustique constitue la céréale de l'éleveur-se biologique. Les associations céréales protéagineux permettent de produire un concentré plus riche en matières azotées. La présence de protéagineux contribue à la nutrition azotée de la céréale. L'association à privilégier pour la récolte en grain est l'association triticale-pois fourrager. La proportion de protéagineux récoltée est variable. Avec 35% de pois, elle permet de produire un concentré équilibré à 90-95g de PDIN/UFL (niveau azoté des rations). »

Résultats recherche AB chambre d'agriculture Pays de la Loire Août 2012 • BOVIN VIANDE • 4 pages n°113

AVOIR UNE APPROCHE SYSTÈME

Témoignage de Germain Gougeon, éleveur



■ Quel est votre ou vos objectif(s) en autonomie alimentaire pour votre ferme ?

L'objectif est d'être le **plus autonome** possible sur l'exploitation, en valorisant au maximum **l'herbe pâturée**. En premier lieu on travaille sur des animaux qui valorisent mieux l'herbe, mais aussi qui valorisent mieux des écarts importants d'alimentation.

Le fait de **semmer des prairies sous des cultures** permet une meilleure implantation et une certaine garantie d'avoir de l'herbe quand il en faut. De même, pour atteindre cette autonomie, on **ensile nos méteils** pour alimenter nos animaux, c'est une valeur sûre. Et si possible, on peut les battre, on est sûr que ça peut pousser avec un manque d'eau en début d'été.

■ Présentation des stratégies mises en place sur votre ferme pour être plus résilient face aux changements climatiques

Des stratégies vis-à-vis du climat, j'essaye de beaucoup y réfléchir et d'en développer plusieurs. C'est important à mes yeux :

- Tout d'abord on a essayé le **semis de blé au mois d'août**, dans l'idée de moins travailler le sol et que le sol ne soit pas nu. L'idée était notamment de déplaçonner les rendements car le blé talle plus tôt.
- On a également fait du semis direct de céréales dans de la luzerne dans le but d'en faire de l'ensilage. On a retenté également en seigle avec pour objectif de battre. L'idée ici est de ne pas travailler le sol pour implanter, on a un sol tout le temps couvert, et on produit à la fois fourrage et céréale sur la même année (battre la céréale puis faucher la luzerne). Au-delà de l'adaptation au climat, il y a là un enjeu d'autonomie alimentaire. La **réduction du travail du sol** et la **couverture quasi permanente du sol** est un enjeu très important sur la ferme. C'est favorable si on arrive à **augmenter le carbone dans le sol**. On stocke notamment plus d'eau. Dans l'idée au final, on augmente la capacité à produire avec des intrants identiques. La réduction du travail du sol, c'est réduire l'intrant travail par le fuel etc... Au début, le seul frein est qu'en stockant le carbone et l'azote, il y a moins de minéralisation. Mais c'est valable sur un plus long terme.
- On essaye aussi **d'apporter des oligoéléments dans le sol** pour booster la photosynthèse des plantes : les plantes vont produire plus, il y aura plus de matière organique restituée au sol et on entrera dans un cercle vertueux : l'idée est de **maximiser la photosynthèse**. Les **arbres de la ferme** font partie de ce cercle vertueux. Vis-à-vis de cette pratique, j'aimerais avoir des objectifs identiques avec le pâturage des animaux : restituer du carbone pendant le pâturage et protéger les prairies des montées de température et du dessèchement.

- En termes d'adaptation, on a également **implanté 3,7 km de haies** et on envisage d'en implanter encore 1,5. L'idée de cette pratique est d'augmenter la **production de biomasse**, de **capter du carbone** mais aussi **d'améliorer la résistance** lors de périodes de sécheresse (ombre pour les animaux, humidité, biodiversité). On a implanté une partie en haies diversifiées sur les tours des champs (30 espèces) et des séparations de parcelles avec des acacias pour la rapidité de pousse, l'adaptation au sol séchant et pour le fait que ça capte l'azote et que ça a un pouvoir mellifère.
- La **rotation** est aussi une clef d'adaptation au changement climatique. On essaye d'avoir des plantes plus résistantes à la sécheresse estivale telles que la **betterave** ou encore **l'orge de printemps**.

Pour la suite, l'idée va être de continuer de travailler sur la réduction du travail du sol, sur des cultures pâturables l'été, sur les arbres / arbustes fourragers mais aussi sur l'implantation de mélanges céréaliers plus résilients.

■ Les réussites

Le **semis direct de céréales** (orge, seigle) dans de la luzerne a bien fonctionné car la récolte a été précoce avec de bons volumes.

La technique du **pâturage** est importante. Je stoppe le pâturage lorsque l'herbe arrête de pousser pour faciliter la repousse et aussi protéger le sol et ne pas fatiguer les plantes. Cette technique marche bien.

■ Les échecs

Le semis de blé en août n'a pas été une grande réussite. L'hiver a mis du temps à venir, et il y a eu de la maladie à l'automne... il faudrait adapter la densité de semis, (un semis pas trop dense à l'air de bien marcher).

■ Suite à vos expériences quel message souhaitez-vous transmettre en guise de conclusion ?

L'approche que l'on a sur la ferme est une **approche système** : on peut la résumer en un objectif principal qui est de « produire des produits bio en quantité et en qualité en étant le plus autonome possible pour dégager un revenu et en **préservant au mieux l'environnement** ».

LA PRODUCTION DE VEAUX

QU'EST-CE QU'UN VEAU BIO ?

Le veau bio est un jeune animal de boucherie âgé généralement entre 5 mois et 8 mois au moment de l'abattage. Pour bénéficier de l'appellation veau, l'animal ne doit pas être âgé de plus de 8 mois. Il ne doit pas être non plus trop jeune. La production de veau bio se rapproche de la production de veau sous la mère avec une alimentation lactée importante. Le veau est élevé au pis de sa mère ou de « tantes » ce qui confère à sa viande rosée claire de remarquables qualités organoleptiques. Le veau bio et sa mère disposent d'espace suffisant pour s'ébattre.

La grande majorité des veaux valorisés en bio sont issus du cheptel allaitant notamment des races Limousine et Charolaise. La race Rouge des Prés se trouve aussi utilisée ainsi que des croisements.

QUELLE VALORISATION POUR LA VIANDE ROSÉE ?

La viande rosée bio est très appréciée des consommateurs. Ces derniers la retrouvent aussi bien en boucherie traditionnelle (artisan ou rayon traditionnel en magasin), en découpe en linéaire spécialisé (en magasin spécialisé ou non), en vente directe ou bien encore en restauration hors domicile.

En bio, différents types de viande rosée sont produits suivant les découchés auxquels ils s'adressent :

- La production de viande rosée en vente directe laisse libre cours à l'éleveur de proposer le type de produit qu'il souhaite en fonction des consommateurs qu'il sert. Il y a donc une importante diversité.
- La production en filière longue répond quant à elle à des exigences de qualité importante. Que ce soit des viandes rosées destinées à être envoyées en carcasse entière chez un boucher ou bien à être piécées pour une consommation en barquettes en rayons spécialisés ou en restauration hors domicile. Les veaux doivent atteindre un **poids carcasse de l'ordre de 150/160 kg avec une viande rosée/rosée claire particulièrement bien couverte en gras**. Dans tous les cas, le classement recherché pour la carcasse est une conformation de type R ou U et un état de gras de type 3. L'engraissement de niveau 3 est primordial car il permet la conservation adéquate et une bonne tenue de la viande dans le temps.

LES CRITÈRES QUALITATIFS

La viande rosée bio doit satisfaire 4 composantes principales de qualité :

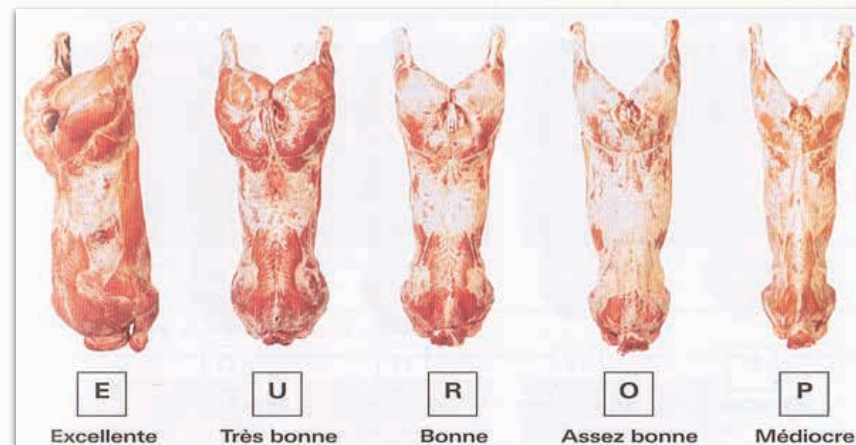
- Un poids à un âge donné : **entre 5 et 8 mois pour environ 150/160 kg carcasse**. Le choix de la race est important. A savoir que certaines races ont tendance à commencer leur phase de finition et déposer du gras tardivement. La race limousine commence le dépôt de gras aux alentours de 170-180 kg de poids vif quand la blonde d'aquitaine débute vers 220 kg de poids vif. Les races précoces sont à privilégier.
- La première composante du classement abattoir est la couleur de la viande : **la couleur recherchée de cette viande est 2 c'est-à-dire rosé à rosé clair**. Une viande trop claire ou trop foncée n'est pas souhaitable. Pour rappel, cette viande ne doit pas être classée en 4 de couleur (trop rouge) pour prétendre à l'aide PAC veau bio.



Source CIVSM

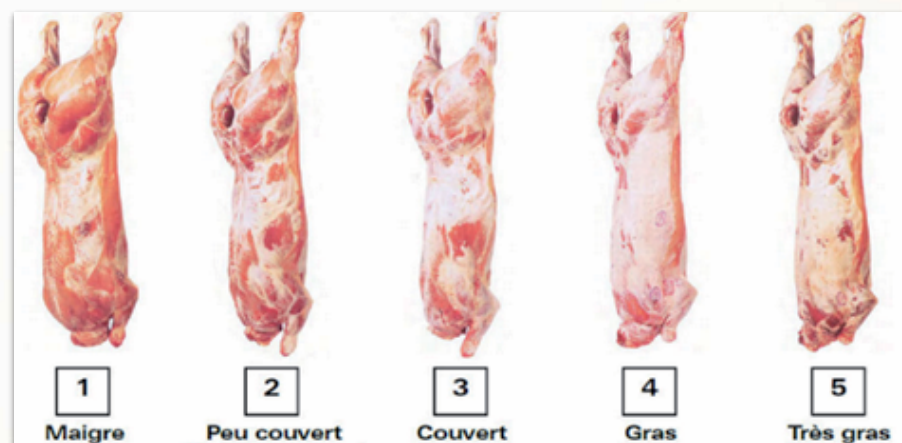
Légende :
0 : blanc ;
1 : rosé très clair ;
2 : rosé clair ;
3 : rosé ;
4 : rouge

- La deuxième composante du classement est la conformation. Les conformations recherchées pour de la viande rosée de qualité bouchère sont U, R+, R= minimum. A savoir que la conformation O ou P ne sont pas éligibles à l'aide veau en Bio. La conformation des animaux en races allaitantes, à des conditions d'alimentation et de soins équivalents, dépend principalement du niveau de sélection et de la valeur génétique des reproducteurs. Attention à ne pas sélectionner des reproducteurs trop conformés car les veaux seraient plus difficiles à engraisser.



Source CIVSM

- La dernière composante du classement est l'état d'engraissement. C'est un critère observé avec intérêt. **Un état d'engraissement 3 est recherché**. Nous devons souligner que la viande rosée d'engraissement 1 n'est pas éligible à l'aide veau bio. Il existe plusieurs type de gras que nous pouvons lister par ordre : gras intermusculaire, gras de couverture et le persillé ou gras intramusculaire. Pour un animal qui possède un bon niveau d'engraissement ; **la viande aura des qualités organoleptiques** reconnues mais aussi physico-chimiques qui permettront une présentation et conservation de la viande avant consommation.



Source CIVSM

LA PRODUCTION DE VEAUX

LE VEAU BIO, UNE PRODUCTION TECHNIQUE

Les éleveur.se.s spécialisé.e.s dans cette production utilisent un cheptel de type génétique particulier issu de la race Limousine (sélectionné par exemple pour sa précocité, la couleur de sa viande, sa docilité, la production laitière des mères...), Charolaise ou encore Rouge des prés. Il s'agit d'une production assez technique. C'est un savoir-faire qui nécessite de passer du temps à l'atelier veau.

La bonne alimentation de la mère et des vaches nourrices de bonne génétique laitière pour avoir à la fois la quantité et la qualité de lait disponible est le facteur essentiel. Le lait doit être riche et équilibré. Par ailleurs, pour produire des veaux bio de qualité bouchère, nombreux.se.s éleveur.se.s complètent l'alimentation lactée par un mélange céréalier. Afin d'avoir une viande correspondant aux besoins de la filière, une bonne finition des veaux est essentielle. Que le veau soit à l'intérieur ou à l'extérieur avec leurs mères dès que les conditions le permettent, il est nécessaire de lui fournir de l'énergie et des protéines nécessaires à son bon développement. Ainsi, les vaches devront être complémentées afin d'avoir un lait riche de qualité et un complément céréalier donné au veau bio lui permettant de mieux fixer le gras.

RÉGLEMENTATION

Guide de lecture précise que « le logement des veaux au-delà d'une semaine doit se faire dans des cases permettant d'accueillir plusieurs animaux dans le respect des surfaces de l'annexe III. ». Les surfaces de l'annexe III indiquent qu'une surface extérieure doit être accessible.

L'élevage du veau bio passe inévitablement par de bonnes conditions de vie du veau et de sa mère avec du confort, une bonne ambiance et de ventilation du logement, une litière propre changée régulièrement et une limitation du stress.

DENSITÉ D'ÉLEVAGE ET SURFACE MINIMALE DES ESPACES INTÉRIEURS ET EXTÉRIEURS APPLICABLES AUX ANIMAUX DES ESPÈCES BOVINES

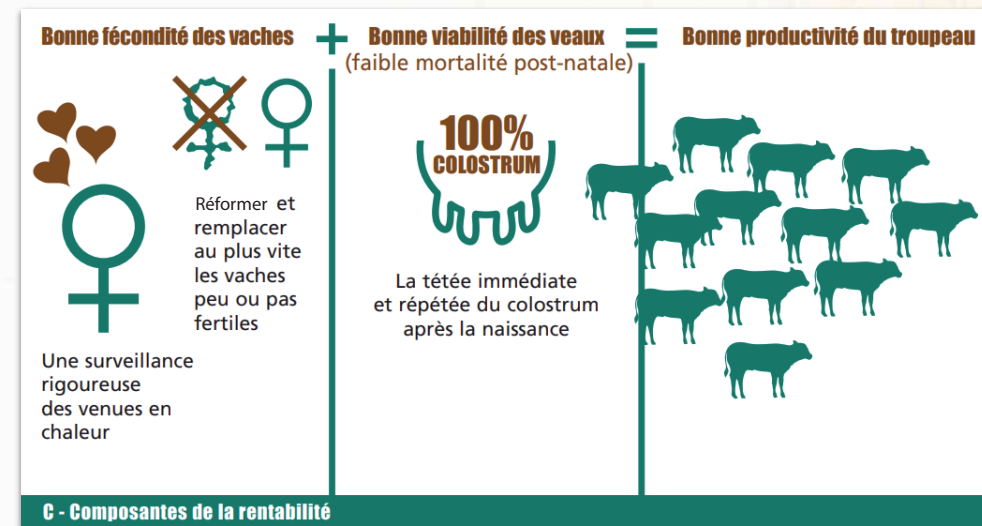
	Espace intérieur (superficie nette dont disposent les animaux)		Espace extérieur (aire d'exercice, à l'exclusion des pâturages)
	Poids vif minimal (kg)	m ² /tête	m ² /tête
Bovins	Jusqu'à 100	1,5	1,1
	Jusqu'à 200	2,5	1,9
	Jusqu'à 350	4	3
	Plus de 350	5 avec un minimum de 1m ² /100kg	3,7 avec un minimum de 0,75m ² /100kg

Dans le nouveau règlement, il est précisé que la période minimale visée à l'annexe II, partie II, point 1.4.1 g), du règlement (UE) 2018/848 pendant laquelle les animaux non sevrés sont nourris, de préférence au lait maternel, est de 90 jours à compter de la naissance, pour les animaux d'espèce bovine.

La prophylaxie et prévention sanitaire sont de mise avec une attente particulière aux troubles digestifs que les argiles (kaolin, etc.) pourront atténuer.

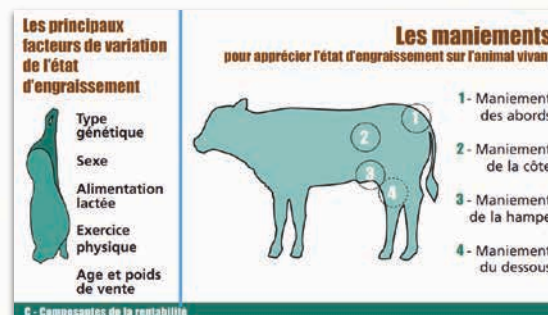
FACTEURS CLÉS DE RÉUSSITE DE LA PRODUCTION DE VEAUX SOUS LA MÈRE

Maitriser de la productivité



Source : comité interprofessionnel veau élevé sous la mère

Maitriser l'état d'engraissement



Source : comité interprofessionnel veau élevé sous la mère

Témoignage d'Hervé SIMONNEAU, éleveur

« Pour se lancer en production de veaux sous la mère, il faut déjà se rapprocher d'une organisation car c'est un petit marché, il faut être sûr d'avoir un débouché derrière : EBio, Unébio. C'est quand même un peu technique le veau sous la mère, il faut sélectionner les mères, il faut arriver à engraisser les animaux. On ne peut pas mettre tout et n'importe quoi, il faut être rigoureux dans la sélection génétique des animaux. Il y a des races qui sont plus adaptées que d'autres comme la limousine et la charolaise, voire peut être la Maine Anjou. Je connais moins cette race mais elle peut convenir, tout dépendra de la souche. La blonde d'Aquitaine, la Parthenaise ne conviennent pas. Après c'est un bon moyen de valoriser les mâles, plutôt que de les envoyer en broutards, ils restent dans la filière bio. »

SANTÉ DU TROUPEAU

Le cahier des charges en AB prévoit la prévention des maladies comme règle prioritaire dans un contexte de restriction du recours aux médicaments.

Il est important d'avoir une gestion mesurée du parasitisme en intégrant des pratiques vétérinaires alternatives tel que la phytothérapie, aromathérapie, homéopathie, accompagnées de conduites d'élevage appropriées.

Plantes anti-parasitaires : plantes fourragères riches en tanins

- Chicorée sauvage
- Sainfoin
- Lotier corniculé

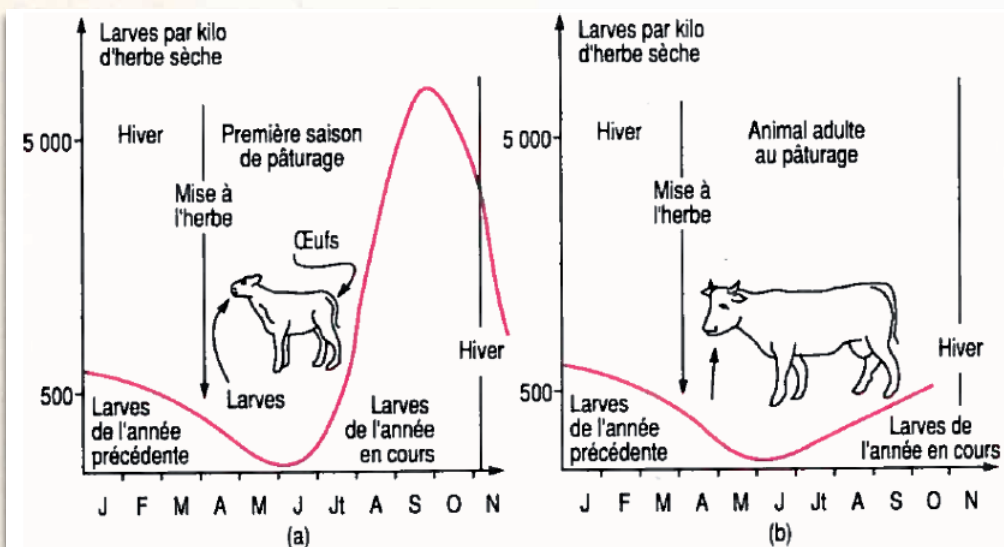
Facteurs influençant la contamination :

- Les conditions météo
- Le niveau d'infestation
- Herse de prairie
- Parcellaire

L'âge des animaux et leur immunité naturelle déterminent le potentiel de contamination des prairies.

Pour les exploitations avec beaucoup de surfaces en pâture obligatoire où l'alternance fauche/pâture n'est pas toujours possible. Les vaches adultes ingèrent plus de parasites qu'elles n'en rejettent. Comme il est décrit dans le schéma ci-dessous, il vaut mieux alterner la pâture avec des adultes à l'automne que de laisser les jeunes animaux toujours sur les mêmes parcelles.

Le choix des parcelles est très important ainsi que la rotation de celles-ci. Il faut prendre en compte les résultats précédents du comportement des parcelles.



a-Contamination par les veaux
b-Contamination par les vaches

MESURES À METTRE EN ŒUVRE

- Séparer les jeunes animaux des autres catégories
- Alternier pâture et fauche sur la parcelle pour casser le cycle des parasites
- Adapter le pâturage en zone humide... augmenter la hauteur de sortie de animaux, les parasites sont près du plateau de tallage
- Aménager des points d'eau avec des abreuvoirs de prairie
- Privilégier le pâturage tournant avec un cycle de plus de 30 jours
- Complémenter lorsque c'est nécessaire pour éviter de faire paître les parcelles trop ras. Laisser 8 cm d'herbe à la sortie des animaux des parcelles, près de 80% des parasites se tiennent dans les cinq premiers centimètres de végétation
- Fauche systématique des refus

LES RECHERCHES DE PARASITES

L'observation des animaux est la première démarche pour réagir face à une infestation. Les retards de croissance, un amaigrissement, des diarrhées sont des signes d'alerte. Il est souhaitable de faire des analyses coprologiques sur les bouses en cas de doute.

GRILLE PANSE BÊTES : UN OUTIL DE SURVEILLANCE ET DE PRÉVENTION SANITAIRE



L'ITAB (Institut Technique de l'Agriculture Biologique) a conçu, avec divers partenaires, un outil dont l'objectif est d'aider à maintenir un bon état de santé global du troupeau de ruminants en utilisant au minimum les intrants médicamenteux. C'est ce qu'on appelle maintenir « l'équilibre sanitaire » du troupeau.

Le principe de cet outil est de faciliter l'exploration par les éleveurs, techniciens et vétérinaires des différentes causes susceptibles d'être à l'origine d'un déséquilibre de santé au sein du troupeau.

COMMERCIALISATION

Diverses formes de commercialisation existent : les filières longues avec plusieurs intermédiaires ou les circuits courts avec un contact direct avec les consommateurs. Une partie des éleveur-se-s bio combine ces 2 formes.

EXEMPLE DE COMMERCIALISATION EN FILIÈRE LONGUE : EBIO ASSOCIATION DES ÉLEVEURS BIO DES PAYS DE LA LOIRE.

Qui est EBIO ?

EBIO (Eleveurs BIO des Pays de la Loire) est une association régionale d'éleveurs bio. Créée en 1996, elle fédère en 2020 près de 900 éleveurs Bio sur 5 filières : gros bovins, veaux, ovins, porcs et volailles. Elle est gouvernée par un conseil d'administration composé de 29 éleveurs bio représentant toutes les productions et tous les territoires. Ses missions sont de promouvoir la viande bio, d'organiser la production et le commerce ainsi que d'assurer des débouchés 100% bio à ses adhérents grâce à UNEBIO. EBIO est une des associations actionnaire et fondatrice d'UNEBIO (Union des Eleveurs BIO), outil collectif 100% bio de valorisation des viandes bio à l'échelle nationale sur tous les segments de marchés bio.

Quelles sont les particularités de la filière Bio ?

Un engagement entre l'éleveur et l'association :

- l'association EBIO s'engage à apporter une plus-value à l'éleveur adhérent grâce à la grille de prix élaborée par les éleveurs selon une politique d'achat déconnectée du conventionnel et stable. Apporter un complément de prix de planification (variable suivant la saison) ainsi qu'une prime de qualité bouchère.
- En contrepartie l'éleveur s'engage à planifier ses animaux allaitants 3 mois avant leur sortie, à engager tous ses animaux dans la filière (hors vente directe) et à s'impliquer dans sa filière d'éleveurs (assemblée générale, réunions, animation de point de vente, visites).

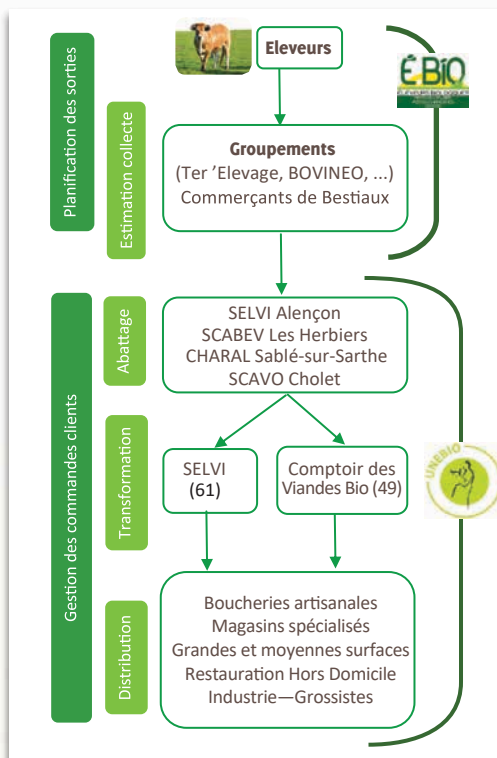
L'association est basée à la maison régionale de l'agriculture :

9 rue André Brouard,
49105 ANGERS cedex 02

renseignement :

02 41 18 61 25

contact@assoebio.fr



QU'EST-CE QUE C'EST LA VENTE DIRECTE ?

La vente directe est une forme de commercialisation qui permet d'avoir un contact direct avec les consommateur-riche-s.

Toute forme de communication concernant les ventes directes de produits agricoles doit correspondre à une remise des produits du producteur-riche au consommateur-riche. Dès lors les produits issus de l'achat-revente ne peuvent être commercialisés dans le cadre d'une vente directe. Aucun intermédiaire ne saurait être toléré, dans le respect de l'article L. 121-2 du Code de la consommation.

Les points de vigilance à avoir en vente directe sont le temps de travail, la logistique que cela induit, l'accueil vis à vis des clients, ... et aussi le prix de vente.

Le calcul du prix de vente ne s'improvise pas, il est important de prendre en compte la réalité économique de la ferme. Le coût de production (valeur comptable sur l'année antérieure) est différent du prix de revient (valeur de gestion sur l'année à venir). Cette anticipation passe souvent après et n'est pas souvent prise en compte alors qu'elle donne plus d'autonomie aux producteur-riche-s. Pour les acquisitions (nouveaux investissements, nouvelles immobilisations) c'est à l'éleveur-se d'être le pilote donc il faut travailler par prospective.

Voici sur quels axes il faut travailler pour définir le prix de revient : le travail, le matériel, la clé de répartition (permet d'affecter les charges sur les produits ou les ateliers soit en fonction du chiffre d'affaires, du temps de travail, de la surface, ...), le foncier, les charges.

Il faut prendre pour habitude d'augmenter 1 fois par an son prix de vente vis à vis de l'augmentation des charges.



Témoignage d'Agnès BERNARD, éleveuse

Maîtrise de son produit en vente directe

« Pour la clientèle, il y a trois choses importantes : la qualité gustative du produit, la qualité de l'accueil et l'histoire que l'on raconte. Par exemple, je préfère la viande de bœuf à celle de veau, je ne sais vendre que des choses que j'aime bien. Il est nécessaire d'y réfléchir avant de se lancer pour trouver des arguments de vente. Une clé est donc de maîtriser ce que l'on vend. Et même en viande, il ne faut pas trop déléguer à un transformateur. Si on n'a pas la capacité de le faire soi-même, on peut déléguer mais en restant maître de ce qu'on fait. C'est-à-dire en allant dans le laboratoire en discutant avec le boucher, et en insistant sur ce que l'on souhaite faire. Ainsi, si on fait des produits transformés, il faut imposer ses recettes et ne pas se les laisser imposer.

En fait, c'est être maître de son projet. Une autre chose, la vente directe, pour moi ce sont trois métiers : éleveur, transformateur et commerçant. Si on n'a pas envie de faire ces métiers il faut faire autrement. On peut déléguer une partie mais il faut se renseigner ou se former. »

ABATTAGE À LA FERME

UN PROJET D'ABATTAGE À LA FERME QUE NOUS SOUHAITONS PARTAGER AVEC VOUS

Depuis plusieurs années, éleveur-se-s mobilisé-e-s au sein de l'AALVie (Abattage des Animaux sur leur Lieu de Vie), nous développons une unité d'abattage de proximité, avec mise à mort des animaux sur leur lieu de vie. Cette unité pilote sera basée à Machecoul.

Pourquoi ce projet ?

- Accompagner et mettre en place la mort de nos animaux sur nos fermes
- Se redonner les moyens d'abattre en Loire Atlantique et en Vendée
- Proposer une réponse à l'attente sociétale forte sur la bientraitance animale
- Permettre la valorisation d'animaux abattus dans l'urgence

Principe général

Après l'exploration de nombreuses possibilités, nous proposons de mettre en place un système d'abattage innovant en France. Le système envisagé, qui fonctionne en Allemagne, comprend une unité de mise en carcasse et une flotte de caissons mobiles. L'unité de mise en carcasse, est un lieu de réception de bovins tués à la ferme. Cette unité ne possède pas de bouverie, toutes les carcasses traitées sont issues d'animaux abattus à la ferme. Intégrés dans l'agrément sanitaire de l'abattoir, les caissons fonctionnent comme un prolongement de l'abattoir dans les fermes.

Les bovins sont étourdis sur leur lieu de vie par le personnel de l'unité, saignés dans les caissons mobiles puis acheminés en « carcasse-peau » vers l'unité de mise en carcasse. Ces caissons font le lien entre l'unité et les fermes dans un rayon géographique d'une heure de route. Dans l'unité, les carcasses sont préparées jusqu'à la mise en quartier. **L'éleveur-se reste propriétaire de la carcasse et libre de sa destination (ateliers de découpe, boucheries, magasins spécialisés, retour à la ferme...).** Une filière locale territoriale est en construction avec les collectivités et les acteurs de la filière longue.



L'énergie mise par les éleveur-se-s de l'AALVie dans ce projet depuis 2016 a porté ses fruits. Les rencontres des services du ministère (DGAL) et des services vétérinaires (DDPP) ont permis de dépasser la phase d'expérimentation, ceux-ci ont approuvé le projet comme conforme à la réglementation. En effet, un premier test a eu lieu le 25 février 2020 et a répondu en terme de respect de l'animal, de sécurité des opérateurs, de qualité d'abattage et de qualité carcasse.

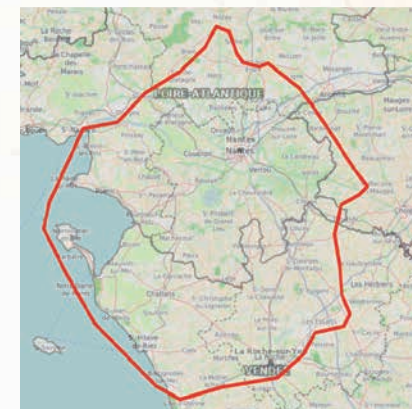
L'AALVie bénéficie de l'appui des collectivités locales, départementales et régionales. Le projet a su fédérer l'ensemble des organismes professionnels agricoles au sein d'un conseil d'administration.

Pour qui ?

Ces outils ont été envisagés pour nos animaux en premier lieu. Ce système peut accueillir les bovins et veaux gras, des systèmes laitiers et allaitants. Ne nécessitant plus le transport d'animaux vivants, ce système permet d'accueillir les animaux abattus d'urgence (accidentés).

Cet outil s'adresse à tous les élevages situés dans un rayon d'action d'une heure autour de l'outil (carte ci-contre). L'unité prévue se situe à Machecoul (44). D'autres collectifs travaillent à l'émergence d'outils similaires dans les départements limitrophes pour obtenir à terme des installations complémentaires...

Pour les autres animaux (ovins, porcins, caprins, ...) le travail se concrétise. L'agencement de l'unité fixe prévoit des lieux de traitement des déchets et des zones de stockage en froid pour toutes les espèces (bovins, ovins, porcins, caprins...).



- Unité de mise en carcasse
- Rayon d'action d'une heure

MOI, ÉLEVEUR OU ÉLEVEUSE, JE VEUX PERMETTRE CETTE POSSIBILITÉ POUR MES ANIMAUX

Le fonctionnement envisagé nécessite un abattage animal par animal et impose une logistique importante pour rendre la chaîne de transformation optimale. Les utilisateurs-rice-s de l'outil devront être référencé-e-s avant la première utilisation. Le référencement des élevages assurera que les exploitations soient équipées en individuel ou en collectif (CUMA) pour l'utilisation de l'outil.

De quoi ai-je besoin ?

- Mon élevage est situé dans le périmètre d'action d'une heure autour de l'unité fixe.
- J'ai à disposition un lieu utilisable pour la mise à mort par caisson mobile, comprenant :
 - Une porte de contention
 - Deux barrières latérales amovibles
 - Un sol stabilisé et lavable
- J'ai à disposition un outil de levage (tracteur avec chargeur frontal, télescopique...)



Porte contention



Aire de contention

ABATTAGE À LA FERME

Comment se déroule l'abattage de mon animal ?

Une fois référencé auprès de l'abattoir, voici les étapes réalisées par l'éleveur-se (en fond vert) et par l'abattoir (en fond blanc)

1 J'ai besoin de faire abattre un bovin. Je contacte l'unité fixe où est enregistré mon élevage. L'unité programme la date et l'heure de l'abattage et mandate le vétérinaire de terrain pour réaliser le diagnostic ante-mortem (au maximum 48 h avant l'abattage).

2 Mon vétérinaire référent réalise le diagnostic ante-mortem de mon animal. Il remplit les documents nécessaires et informe l'unité fixe de son diagnostic.

3 Le jour de l'abattage : J'installe mon animal sur la zone prévue pour l'abattage avant l'heure prévue. J'ai préparé mon animal (mise à jeun, propreté...). Un responsable de mon élevage est présent à l'heure d'abattage programmée.

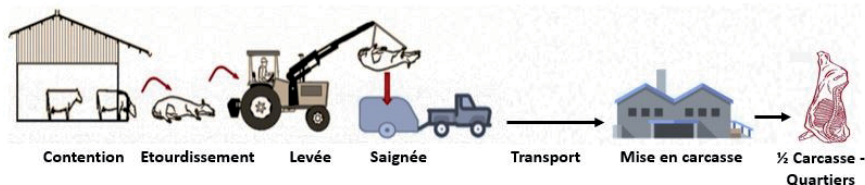
4 Le caisson mobile arrive à mon exploitation avec un opérateur qualifié pour la mise à mort. L'opérateur vérifie le bon déroulement des étapes précédentes et l'identification de l'animal. L'animal est installé en contention, conscient, les documents et le Certificat Vétérinaire d'Information sont corrects.

5 Je m'installe dans l'appareil de levage à proximité du caisson mobile. L'appareil est en fonctionnement. L'opérateur étourdit l'animal au matador et sangle deux pattes de l'animal (en diagonale)

7 Je lève l'animal étourdi au-dessus du caisson mobile.

8 L'opérateur réalise la saignée de l'animal dans le caisson, le sang est collecté dans un double fond étanche.

10 Après dépose de la carcasse dans le caisson, le caisson est refermé par l'opérateur. L'opérateur réalise le transport de la carcasse pour son traitement à l'unité fixe.



Que devient mon animal ?

A l'unité de mise en carcasse, l'animal subit toutes les actions de transformations classiques, première et deuxième dépouille, éviscération, mise en carcasse, puis mise en quartier. La carcasse est contrôlée par les services vétérinaires (diagnostic post-mortem) puis stockée en chambre froide. Il n'y a pas de transfert de propriété, l'éleveur-se reste propriétaire de son animal et libre de décider de son devenir.

L'AALVie réfléchit actuellement à la création d'une distinction (labellisation, marque ou signe distinctif) pour ces animaux qui seront abattus à la ferme.

Pour adhérer à AALVie : rendez-vous sur <https://aalvie.wixsite.com/aalvie>

Contacts :

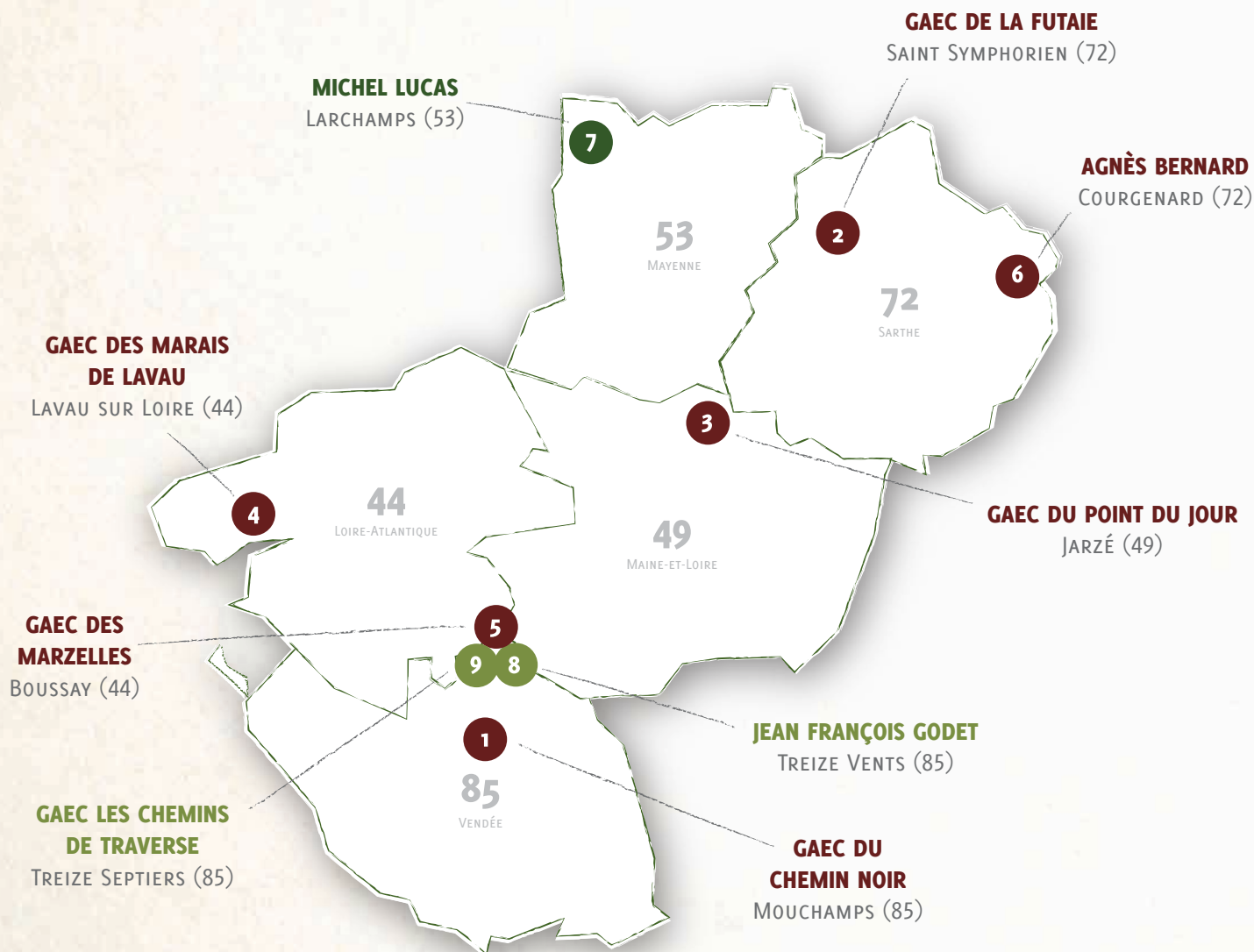
<https://aalvie.wixsite.com/aalvie/contact>

Avec le soutien de :



« opération lauréate de l'appel à projets économie circulaire 2019 Région, ADEME et Dreal »





SYSTÈME NAISSEUR-ENGRAISSEUR

1 - GAEC DU CHEMIN NOIR (85)	P.24
2 - GAEC LA FUTAIE (72)	P.26
3 - GAEC DU POINT DU JOUR (49).....	P.28
4 - GAEC DES MARAIS DE LAVAU (44).....	P.30
5 - GAEC DES MARZELLES (44)	P.32
6 - AGNÈS BERNARD (72)	P.34

SYSTÈME ENGRAISSEUR

7 - MICHEL LUCAS (53)	P.36
-----------------------------	------

SYSTÈME VEAUX DE LAIT SOUS LA MÈRE

8 - JEAN FRANÇOIS GODET (85)	P.38
9 - GAEC LES CHEMINS DE TRAVERSE (85)	P.40



① GAEC du Chemin Noir

MOUCHAMPS (85)

Objectifs

- *dégager un revenu et rester au régime fiscal micro bénéfice agricole*
- *avoir du temps libre*
- *respecter l'environnement au niveau de nos pratiques*

Ferme familiale depuis 5 générations. Avant les vaches allaitantes il y avait des vaches laitières avec un arrêt de cette production face à un contexte évoluant (fin des quotas, arrivée de la PAC, ...) pour tendre vers une désintensification de la production. Philippe Cousineau a contribué à la création du GRAPEA (Civam AD) en Vendée.

2000 : ferme inscrite dans une démarche de mesures agro-environnementales : CTE

2003 : arrêt de l'engraissement de taurillons

2004 : départ d'un des associés (hors cadre familial) et arrivée d'un associé de la famille avec la création d'un atelier pain

2007 : conversion bio

2015 : arrivée d'un nouvel associé de la famille avec augmentation de la surface passe de 150 ha à 220 ha

2016 : départ d'un des associés et arrivée d'un associé de la famille

2020 : départ d'un des associés et arrivée d'un associé hors cadre familial



HISTORIQUE



DONNÉES GÉNÉRALES DE LA FERME



Productions :

bovin viande et culture de vente



► **Taille du troupeau :** 100 vaches (180 UGB)

► **Race :** Charolais



► **SAU :** 220 ha

► **Parcellaire :** Groupé 1,5 km autour du site

► **Type de sol majoritaire :** limoneux, sableux à bon potentiel



► **Main d'œuvre :** 4 UTH

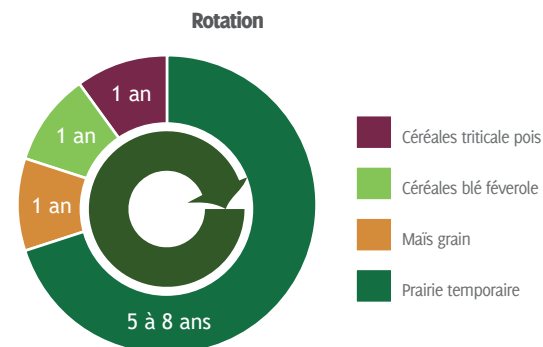
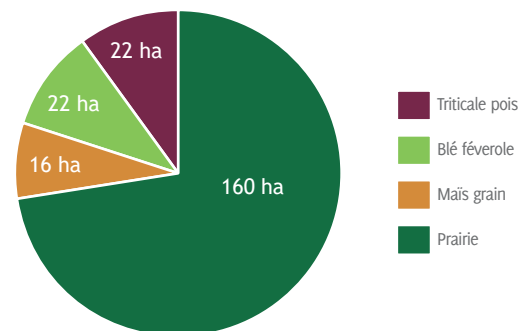


► **Revenu disponible :** 1 800 € par mois (par associé)

► **Commercialisation :** filière longue E'Bio pour le gras et le maigre à des éleveurs bio, mâles (valorisation en conventionnel)



ASSOLEMENT ET CONDUITE DES CULTURES



Sur les 160 ha de prairie, 110 ha ont un fort potentiel avec une durée de 5 à 8 ans. Pour le reste, une bonne partie est sur une période de 8 à 12 ans et une petite partie sur 20 ans. Toutes les cultures sont destinées à la vente.

Composition des prairies temporaires :

Les prairies temporaires sont composées de la manière suivante : (fétuque élevée 33% + RGA 18% + fétuque des prés 14%, Dactyle 11%, lotier 8%, trèfle blanc 8%, trèfle 8%).

Les prairies sont destinées en priorité au pâturage. L'excédent est valorisé en foin ou à la vente pour d'autres éleveurs bio. Egalement le foin est aussi une culture de vente plus de 20 ha par an.



CONDUITE DU TROUPEAU

Choix de la charolaise car c'est une vache rustique qui valorise bien le fourrage grossier.

Insémination artificielle au 10 novembre avec 85% de réussite et le reste en retour avec un taureau. Le vêlage se fait à partir de 3 ans. Les vêlages sont regroupés fin de l'été au début de l'automne (sur 100 vêlages, 80 du 25 août au 15 octobre et le reste de fin octobre à décembre). Sevrage au 15 juin puis tarissement. Pour maintenir l'état des animaux durant tout l'hiver avec du foin comme plat unique, il faut que les vaches soient en très bon état à l'automne avant la gestation.

La conduite du troupeau est calée en fonction de la pousse de l'herbe et donc des besoins alimentaires des animaux. Il y a moins d'animaux productifs de la mi-juin à la mi-septembre.

- **Poids des broutards à 9 mois** : moyenne 370 kg vif
- **Poids des vaches de réforme (moyenne 8 ans)** : 450 à 460 kg de carcasse



ALIMENTATION

L'alimentation est beaucoup basée sur le pâturage. Lorsque les animaux ne sont pas en pâture, il y a une distribution de foin. Le foin est séché au sol. Le foin est classé selon sa qualité floristique et sa conservation. Le meilleur foin est destiné aux vaches en lactation. Les jeunes vaches ont un foin plus fibreux. Il y a une complémentarité avec du méteil produit sur la ferme pour la finition des vaches de réforme (4 T sont consommées par an pour l'engraissement de 28 réformes).

Nature	Printemps/été	Automne/hiver
Fourrage	Herbe + en cas de sécheresse complément foin en fin d'été	Foin (en fonction de la qualité destination différentes selon catégorie d'animaux)
Concentré	Méteil pour la finition des vaches de réforme	



PATURAGE

La mise à l'herbe se fait entre le 25 février et le 15 mars. Maximisation de l'herbe par du pâturage tournant sur 3 à 5 jours selon les parcelles (en moyenne 1ha2 pour 35 vaches et veaux). Sur toutes les parcelles il y a un accès à l'eau.

En cas d'été sec, il y a une parcelle « parking » de 5 à 6 ha qui sera retournée pour semer une céréale d'automne.

Après la moisson un couvert fourrager mélange d'avoine de printemps et colza fourrager est semé sur les parcelles où se succèdent deux céréales à paille.

En 20 ans, il y a eu plus de 6 km de haies d'implantées.



AUTONOMIE DE L'EXPLOITATION

Autonomie en fourrages : 100%

Autonomie en énergie : 100%

Autonomie protéique : 100%



CONDUITE SANITAIRE DU TROUPEAU

Il n'y a pas de vermifuge car cela passe par une bonne gestion du pâturage avec une flore variée. Au niveau des parcelles, il y a peu de prairies humides. Également il n'y a pas d'animaux qui sont sous alimentés. Si la base d'alimentation n'est pas acidogène, il n'y a pas de souci.

Des vaccins contre la grippe sont administrés aux veaux d'automne.

Cure de minéraux et d'oligo-éléments avant la mise bas et à la reproduction.



EXPERIMENTATION

La ferme garde entre 5 à 10% de sa surface pour faire des essais. En ce moment, elle réalise des couverts colza/avoine de printemps. Actuellement, une réflexion a été lancée autour du travail du sol et de la place de l'arbre vis-à-vis de l'ombrage des animaux.



② GAEC la Futaie

JOSEPH ET YVES MARIE DUBOIS – SAINT SYMPHORIEN (72)

Objectifs

- Rationnaliser le travail pour se dégager du temps
- Faciliter la conduite du troupeau (piste de changement de race)

2011 : Installation d'Yves Marie sur 50 ha + 40 ha

2014 : Arrêt des taurillons (moins d'ateliers pour être plus efficace)

2015 : Début de la conversion en bio

2016 : Installation de Joseph et création du GAEC, agrandissement avec 20 ha supplémentaires



HISTORIQUE



DONNÉES GÉNÉRALES DE LA FERME



► Productions :

- bovins allaitants
- 2,5 ha de verger avec transformation d'une partie en jus de pomme
- Atelier d'engraissement de porcs (400 places en engraissement)
- Semences de luzerne porte graine (14 ha)
- Lentilles vertes (4 ha)



► Taille du troupeau : 50 vaches allaitantes

► Race : Charolaise et croisement Charolaise x Angus

► SAU : 110 ha avec 20 ha supplémentaires d'achat d'herbe sur pied (fauche et pâture)

► Parcellaire : morcelé avec deux sites :

- 1 site de 50 ha groupés avec les vaches
- 1 site à 12 km avec 30 ha bien groupés

Il y a 52 ha accessibles pour le pâturage en prenant en compte les 20 ha d'achat d'herbe sur pied



► Type de sol majoritaire : 2 types de sol :

- 50 ha de limon sableux hydromorphe
- Limon sur calcaire : terre superficielle séchante



► Main d'œuvre : 2 UTH

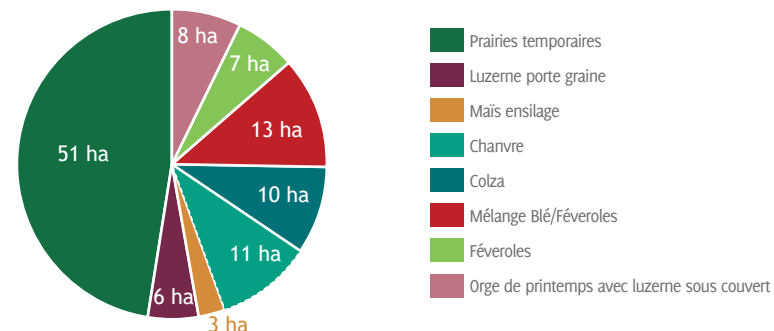
► EBE : 120 000 €

► Commercialisation :

- Vaches de réforme et génisses : UNEBIO
- 4 à 5 bêtes par an en vente directe
- Broutards et quelques femelles : en conventionnel



ASSOLEMENT ET CONDUITE DES CULTURES



Composition des prairies temporaires :

RGA / Fétuque des prés / Dactyle / Fléole / Trèfle blanc / Trèfle violet / Chicorée / Plantin.

Ce mélange pousse bien dans les terres fraîches, il est assez souple d'exploitation, tout est déprimé et la chicorée est bien en période de sécheresse.

Les prairies composées de chicorée ne sont pas destinées à faire du foin, sauf éventuellement une coupe précoce d'enrubannage. La chicorée, riche en eau, est compliquée à sécher.

Pâturage sur céréales : avoine sur prairies

Le maïs ensilage a été arrêté cette année.

La première coupe de la luzerne porte graine est destinée au fourrage.



CONDUITE DU TROUPEAU

► Taux de renouvellement : entre 35 et 40 %

Vente des broutards à l'âge de 6 à 7 mois à 300 – 320 kg vif.

Vente des laitons à 7 – 8 mois à 300kg vif.

► Poids des génisses de 3 ans à l'abattage : 380 à 440 kg de carcasse

► Poids des vaches de réforme à l'abattage : 430 à 470 kg de carcasse

Orientation vers de la génétique pour bonne aptitude à l'engraissement à l'herbe et des bovins sans cornes depuis 2018/2019 pour éviter l'écornage (3/5 des veaux n'ont pas eu de cornes)



ALIMENTATION

- pâturage à 100% de mars à novembre
- animaux à vêler 100% de foin 1 mois avant le vêlage
- en période hivernale (décembre à mars) = 1/3 de foin, 1/3 d'enrubannage et 1/3 de paille (sauf génisses de janvier à mars)
- si période creux d'herbe l'été enrubannage + paille

Sel de Guérande à disposition en permanence, non raffiné.

Préparation au vêlage : un produit dynamisé est donné



PATURAGE

Dans des parcelles d'environ 5 ha, le pâturage se fait dans un couloir (50 m de large) qui avance, avec un fil avant et un fil arrière (25 m). En moyenne toutes les 12 heures le fil est avancé en fonction de la prairie.

Pour éviter que le fourrage ne soit trop haut, il est nécessaire d'avancer assez vite. Les animaux, habitués à être déplacés sont plus dociles.

Cependant, cette technique limite les points d'ombre et d'eau à disposition, il faut donc prévoir du temps pour déplacer l'eau et les clôtures.

Pour la partie ombrage mais aussi grattage des animaux contre certains parasites, le GAEC est en cours de réflexion pour améliorer ce point.



AUTONOMIE DE L'EXPLOITATION

Autonomie en fourrages : Achat de 20 ha d'herbe sur pied

Autonomie en énergie (atelier bovin) : 100%

Autonomie protéique (atelier bovin) : 100%



CONDUITE SANITAIRE DU TROUPEAU

Vêlage à la période du printemps pour avoir des animaux plus robustes. Les animaux sont dehors à cette période et donc ont moins de pression sanitaire.

Il y a des problèmes de diarrhée chez les veaux liée à l'alimentation car pas de transition alimentaire pour les vaches nourricières au moment de la mise à l'herbe. Il a été testé 3 choses pour pallier à ce phénomène : un mélange de plantes (en préventif), kané (ensemencement flore intestinale) et argile (pansement).

En 2019 problème de coccidiose sur les veaux, un traitement allopathique a été réalisé.

Autrement plus de vaccination depuis 3 à 4 ans.

Complémentation minérale : sel de Guérande.

Pour préparer au vêlage, les animaux sont nourris au foin avec une complémentation en sel.

Les éleveurs suivent des formations pour améliorer la santé des animaux (exemple formation Obsalim)



③ GAEC du Point du Jour

EMMANUEL DINAND ET FRANÇOIS CORNUAULT – JARZÉ (49)

Objectifs

« L'objectif, de revoir notre assolement : c'est de réintégrer plus de parties en trèfle pour allonger la rotation de nos cultures et de fait augmenter sûrement un peu le cheptel de vaches allaitantes. »

1998 : Conversion en bio de l'exploitation.

2015 : Installation d'Emmanuel et de François. Développement de l'atelier transformation de céréales en pâtes alimentaires.

2016 : Développement de l'engraissement de bœufs.

2018 : Arrêt du troisième associé.



HISTORIQUE



DONNÉES GÉNÉRALES DE LA FERME



► Productions :

- Bovins allaitants
- Pâtes alimentaires

► **Taille du troupeau :** 80 vaches allaitantes

► **Race :** Limousine

► **Nombre d'UGB :** 121



► **SAU :** 250 ha

► **Parcellaire :** Très morcelé, réparti sur 5 communes et aucune prairie autour de la ferme, mais avec des îlots assez grands.

► **Type de sol majoritaire :** Un petit peu de tout (sables, argiles, terres de grave)



► **Main d'œuvre :** 3 UTH



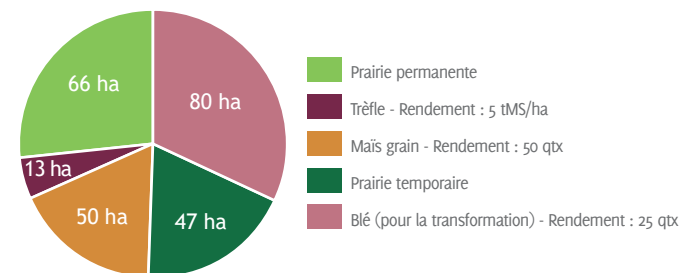
► **EBE :** 172 000 €

► Commercialisation :

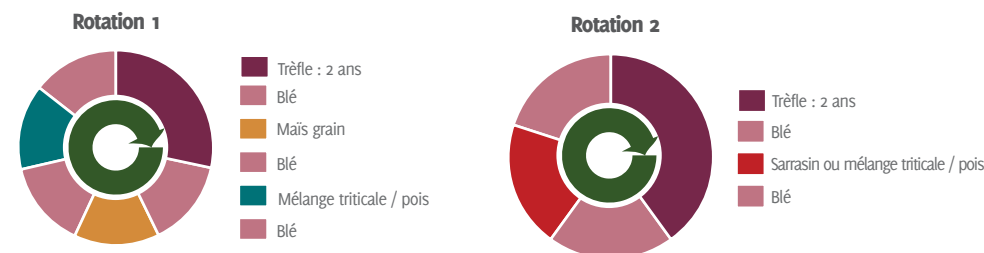
- En circuit long : une quinzaine de vaches de réforme et une dizaine de bœufs sont commercialisés à Unébio
- En circuit court : 12 vaches et 4 à 5 veaux de 7-8 mois par an.
- Les broutards sont vendus à un marchand de bétail en conventionnel.



ASSOLEMENT ET CONDUITE DES CULTURES



Nouvelles rotations depuis cette année :



Rotation 1 :

Sur des terres avec un potentiel correct (100 ha).

Rotation 2 : Terres plus difficiles où la culture de maïs n'est pas possible (30 ha).

Couvert entre chaque culture : trèfle d'Alexandrie / colza fourrager / moha / phacélie / moutarde. Le trèfle d'Alexandrie et le moha sont souvent mis entre deux blés. Ce couvert est ensuite récolté en enrubannage.

« Le triticales pois, c'est depuis cette année qu'on l'a mis en place sur d'autres parcelles. En fait c'est parce que jusqu'à aujourd'hui on faisait du maïs grain avec notre séchoir à céréales. On séchait le maïs pour les vaches et le reste était vendu en coopérative, mais ça nous prenait beaucoup de temps. On voudrait essayer du triticales pois pour qu'à l'avenir nous réduisions le maïs et ne plus avoir la contrainte du séchage. Et puis pour avoir une autre culture en place dans la rotation. »





CONDUITE DU TROUPEAU

- Taux de renouvellement : 25%
- Âge au premier vêlage : 36 mois
- Reproduction : Monte naturelle avec 3 taureaux.

« On met les taureaux au 25 novembre en bâtiment et on les enlève après le 15 février. Après on choisit des taureaux vraiment inscrits, je fais quand même assez attention à ça. On a fait passer des taureaux qui ramenaient du gabarit, là on a des taureaux qui sont plus viande. Je viens d'en racheter un qui va nous ramener du lait. On essaie de faire tourner et de sélectionner au maximum. »

Toutes les femelles sont mises à la reproduction. Celles qui ne vêlent pas sont réformées.

Vêlage : Vêlages groupés du 15 septembre au 15 octobre (vacances avant le 15 septembre et semis du blé à partir du 15 octobre).

« L'automne parce que c'est une période qui convenait vis-à-vis des problèmes de diarrhée sur les veaux, il n'y a pas trop de soucis de ce côté-là. On ramène tous les animaux en bâtiment pour faire tous les vêlages et dès que les veaux sont nés, trois jours après vêlage je les remets au pâturage. Comme ça ils profitent encore des beaux jours, des bonnes températures. Nous sommes dans un coin où on arrive à avoir encore de l'herbe. C'est pour cela que ça nous va bien. Et aussi l'avantage qu'il y a, c'est de vendre nos broutards en juin. Du coup en été ça nous fait moins d'animaux avec les mères car il y a en général des baisses de pousse d'herbe. »

- Poids à l'abattage des vaches de réforme : 430 kg de carcasse
- Poids à l'abattage des bœufs : 450 kg de carcasse



ALIMENTATION

Nature	Génisses de 1 an + broutards (futurs bœufs)	Génisses de 2 ans non mises à la reproduction + bœufs 1,5 à 2 ans	Génisses en reproduction (2 ans)	Vaches en bâtiment (période de reproduction)	Finition bœufs et vaches de réforme en période estivale	Finition vaches de réforme en période hivernale
Fourrage	5 kg de foin	Foin	10 kg de foin	6 kg de foin	Herbe	8 kg de foin de prairie
	8 kg d'enrubannage			7 kg d'enrubannage		8 kg d'enrubannage de trèfle
Concentré	2,5 kg de farine de maïs		2,5 kg de farine de maïs	2,5 kg de farine de maïs	3 kg de son	3 kg de farine de maïs

« Comme on fait du vêlage d'automne, on vend les bœufs entre 2,5 et 3 ans et du coup ils sont conduits de la manière estivale. C'est ça qui nous a plu au départ pour faire du bœuf, il est élevé à moindre coût. On avait très peu de charges d'alimentation comme ils sont terminés quasiment à l'herbe. Le son ne nous coûte rien, vu que c'est un coproduit de la transformation des céréales, qui serait sinon jeté. »



PATURAGE

« On sort les animaux très tôt, au 15 mars en général, dès qu'il fait beau pour avoir une pousse de l'herbe qui soit vraiment riche en azote comme les vaches ont les veaux, c'est là que c'est le plus bénéfique. Je fais tourner au plus vite dans les parcelles et puis après je sélectionne les parcelles où elles n'arrivent plus à aller assez vite que je garde pour la fauche, pour l'enrubannage. C'est du pâturage tournant mais à la semaine. Le choix des parcelles va se faire en fonction du type de troupeau, de sol, j'ai des endroits où il y a de l'herbe qui pousse et d'autres où c'est plus séchant. Donc selon le développement de la pousse d'herbe, nous mettons à disposition une surface plus ou moins grande. En moyenne pour les vaches avec leur veau, elles sont sur des parcelles entre 7 et 8 ha. Pour les génisses de 2 ans, elles sont sur des parcelles de 2-3ha. Pour les autres catégories elles sont aussi sur des plus petites surfaces. Les bêtes réformées je les mets sur un autre îlot de parcelles, elles sont isolées sur une autre exploitation. »



AUTONOMIE DE L'EXPLOITATION

Autonomie en fourrages : 100%

Autonomie en énergie : 100%

Autonomie protéique : 100%

« Pour l'autonomie fourragère c'est 100%, ce n'est pas toujours facile mais c'est 100%, si on voit qu'on n'a pas assez d'alimentation, on n'achète rien, on préfère vendre des animaux que d'acheter de l'alimentation.

La seule chose qu'on achète c'est de la paille, comme chez nous les animaux ne restent pas longtemps en bâtiment, ça ne produit pas beaucoup de fumier. En fait on préfère broyer notre paille et acheter de la paille à l'extérieur. Ça fait un apport de matière organique. »



CONDUITE SANITAIRE DU TROUPEAU

« On a un peu de strongles et aussi du paramphistome dus aux prairies humides. On fait des coprologies avant chaque traitement. Avant de faire les coprologies j'observe les animaux qui auraient des symptômes. Autrement je réalise des coprologies avant les périodes critiques (moment où là il faudrait commencer à faire des vermifuges). J'en choisis 4 par lot et je sais s'il y a quelque chose et s'il y a besoin de traiter ou pas. »

Un travail sur les points d'eau est également réalisé pour limiter la pression parasitaire et des éleveurs se sont formés à l'utilisation de l'homéopathie et des huiles essentielles.

④ GAEC des Marais de Lavau

PIERRICK BONNET ET HERVÉ MOINAUD – LAVAU SUR LOIRE (44)

Objectifs

- Travailler en cohérence avec l'environnement de l'exploitation
- Engraisser la plus grande partie en bio
- Être à 100% d'autonomie alimentaire
- Rémunérer le travail
- Se dégager du temps pour le privé
- Participer à la vie professionnelle et locale

1994 : Installation de Pierrick sur l'exploitation

2001 : Conversion en bio

2003 : Début de la commercialisation en bio

2010 : Création du GAEC avec l'installation d'Hervé, reprise d'une ferme voisine avec un petit troupeau de Parthenaise. Conversion en bio de cette ferme.



HISTORIQUE



DONNÉES GÉNÉRALES DE LA FERME



Productions :

- Bovins allaitants

► **Taille du troupeau :** 92 vèlages

► **Race :** Charolaise et Parthenaise



► **SAU :** 200 ha

► **Parcellaire :** Assez groupé autour de l'exploitation, environ 130 ha accessibles sans bétailière

► **Type de sol majoritaire :** Estuaire de la Loire 1/3 labourable, 1/3 de marais régulé par des vannes, 1/3 de marais alluvien (Près de Loire) pour faire du foin et un petit peu de pâturage

► **Main d'œuvre :** 2 UTH

► **EBE :** entre 45 000 et 55 000€ par associé

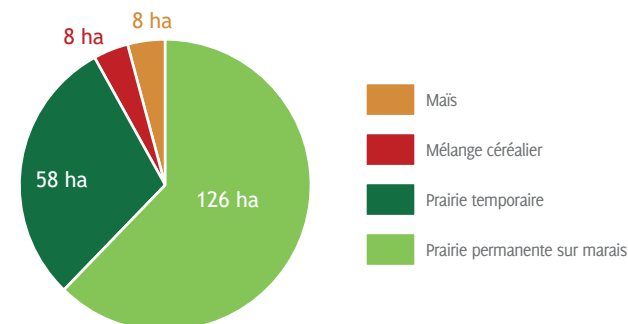
Commercialisation :

- Circuit court : vente directe : 5-6 vaches et 4-5 veaux

- Circuit long : EBio-Unébio



ASSOLEMENT ET CONDUITE DES CULTURES



Composition du mélange céréaliier :

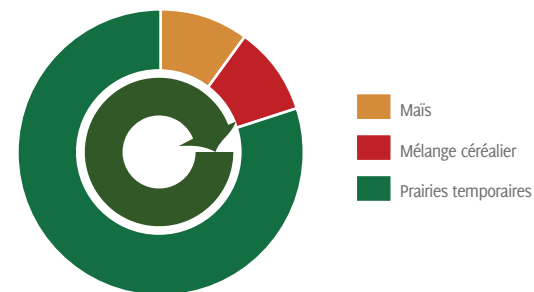
Triticale / Féverole

Composition des prairies temporaires : Fétuque / Trèfle blanc / RGA / d'autres prairies avec de la Luzerne, du Dactyle parfois

Les prairies temporaires durent de 2 ans jusqu'à 7 ou 8 ans selon le type de parcelle.

Deux tiers du maïs sont produits pour réaliser de l'ensilage, et un tiers pour du maïs grain humide ou maïs épis.

Rotation



L'intégralité des cultures est destinée à l'autoconsommation du troupeau.



CONDUITE DU TROUPEAU

- Taux de renouvellement : 25 à 30%
- Âge au premier vêlage :

« L'âge du premier vêlage est en moyenne de 33 mois : sur les Charolaises on envisage de viser entre 30 et 36 mois. Et pour les Parthenaises on est à 36 mois. »

- Reproduction : Tout en monte naturelle

- Vêlage :

« En général on en met 60 à la reproduction au printemps pour des vêlages d'hiver, à partir de début février jusque fin mars et puis on en met 35 animaux à l'automne pour des vêlages en septembre octobre. Ces vêlages d'automne sont en semi plein air. Nous avons deux périodes de vêlage pour avoir des animaux à des stades physiologiques différents afin de valoriser les prairies, ça permet également d'étaler à la fois les périodes de vêlage et de surveillance des animaux, et aussi de sortie des animaux. Cette organisation permet d'optimiser aussi l'utilisation des taureaux. »

- Poids à l'abattage des vaches de réforme : moyenne 450 kg carcasse



ALIMENTATION

Nature	Printemps : vaches réf, génisses, bœufs	Période de finition avec herbe manquante	Bœufs à l'auge	Ration hivernale avant vêlage	Ration hivernale après vêlage
Fourrage	Herbe	5-6 kg MS enrubannage (luzerne, trèfle, graminée) au ratelier 5-6 kg MS ensilage de maïs (pour les vaches en finition de janvier à mars)	10 - 12 kg MS enrubannage au ratelier	6 kg MS de foin 4 kg MS ensilage d'herbe	6 à 8 kg MS Foin 4 kg MS Ensilage d'herbe 4 kg MS Ensilage de maïs
Concentré	2 kg de mélange céréalié ou 1 kg de mélange céréalié et 1 kg de maïs grain humide 2 fois par jour (pour les animaux en finition avant abattage)				



PATURAGE

« On fait du pâturage tournant avec une rotation tous les 3 à 4 semaines. Le pâturage commence dans le meilleur des cas mi-mars et puis dans le plus mauvais mi-avril. Il se termine de fin novembre à fin décembre. L'été il y a de fin juillet à fin août 1 à 1,5 mois d'affouragement. »



AUTONOMIE DE L'EXPLOITATION

Autonomie en fourrages : 100%
Autonomie en énergie : 100%
Autonomie protéique : 100%

L'élevage est autonome au niveau alimentaire, cependant, 2 camions de paille sont achetés pour la litière. Des roseaux sont également coupés chaque année pour faire de la litière.



CONDUITE SANITAIRE DU TROUPEAU

Prévention pour arrêter les vaccins et limiter au maximum les traitements allopathiques

« Maintenant, on essaie de faire davantage de prévention. Ça passe par exemple par un suivi assidu de la prise colostrale. Si les veaux sont trop faibles dans les premières heures, on va les aider. Faire en sorte qu'ils aient la meilleure prise colostrale possible, quitte même à les sonder, après avoir trait la vache. Pour tous les aspects de diarrhée, un vide sanitaire systématique des bâtiments avec nettoyage est réalisé. Pour limiter les risques de diarrhée, de l'argile est à disposition des veaux. »

Mise en place d'une organisation de marche en avant dans les bâtiments

« Afin d'adapter au mieux l'alimentation et la complémentation minérale des vaches (préparation au vêlage), de limiter le vol de colostrum par des veaux « voleurs » lorsque des vaches gestantes et suitées sont mélangées dans la même case, de pouvoir favoriser la proximité de la case à vêlage dans le bâtiment et d'obtenir ensuite des veaux d'un âge le plus proche possible dans les cases de vaches vêlées, nous avons mis en place une organisation de « marche en avant » dans les bâtiments. Chaque vache change de case au fur et à mesure (case gestante, case vêlage proche, case vêlée). Depuis la mise en place de cette organisation, nous n'avons pratiquement plus de problèmes sur les veaux (gros nombrils, diarrhées) et une meilleure préparation au vêlage. Par contre cela oblige à modifier les lots pour les vaches gestantes mais cela se passe bien depuis deux ans »

Gestion des parasites

« On réalise des coprologies sur les jeunes entre 8 mois et 1,5 ans. On recherche en général les strongles intestinaux et paramphistome, coccidiose et les dictyocaulus viviparus (strongles pulmonaires). Cependant, pour bien interpréter les analyses, il faudrait en faire plusieurs à un mois d'intervalle pour observer la dynamique (début ou fin de l'infestation), sur les mêmes animaux ou sur les mêmes lots d'animaux. Et on a souvent du mal à faire ça parce que ça sous-entend de reprendre les animaux. On le fait sur quelques lots mais ce n'est pas un indicateur aussi systématique que ça. Pour prendre la décision de traiter ou non, quelques animaux ou tout le lot, on complète notre indicateur donné par la coprologie en regardant aussi le GMQ des animaux (on pèse les animaux assez souvent). Le troisième indicateur que l'on utilise, c'est l'œil vis-à-vis de l'animal, c'est-à-dire le poil et puis pour la bronchite vermineuse sa toux. L'objectif est de traiter le moins possible. On va pouvoir faire différents types de traitements, soit de la phytothérapie quand on traite un lot entier et qu'on est en capacité de les complémenter un petit peu à l'auge, soit un traitement allopathique, on a tendance à privilégier ceux qui ont très peu de persistance. Par exemple une solution buvable ayant une action plutôt pour tuer les parasites qui sont en place ou réduire la pression parasitaire au niveau du système digestif des animaux. Et ensuite, on continue à les exposer aux parasites pour favoriser leur immunité.

Pour la parasitologie, on joue également en amont en gérant les parcelles sur lesquelles on met les animaux. C'est-à-dire que les jeunes animaux ne sont jamais sur des parcelles potentiellement trop infestées par des parasites. »

⑤ GAEC des Marzelles

MAXIME GRAVAUD, PIERRE LUC PAVAGEAU ET JEAN CLAUDE ROBIN - BOUSSAY (44)

Objectifs

- valoriser les prairies non labourables
- maintenir la production actuelle
- répartir le travail entre les associés
- pérenniser la ferme (question de la transmission)

2010 : conversion de la ferme en bio

2017 : création de 2 bâtiments volailles

2019 : reprise de 80 ha avec l'embauche d'un salarié



HISTORIQUE



DONNÉES GÉNÉRALES DE LA FERME



► Productions :

- bovin viande
- lait
- volaille



► **Taille du troupeau :** 35 vèlages (85 UGB allaitant) chargement 1,2 UGB/ha

► **Race :** Charolais et Angus

► **SAU :** 275 ha

► **Parcellaire :** 3 sites mais chaque site bien regroupé

► **Type de sol majoritaire :** limoneux, sableux, il y a des coteaux

► **Main d'œuvre :** 4,5 UTH

► **Revenu disponible :** 1900€ par mois (par associé)

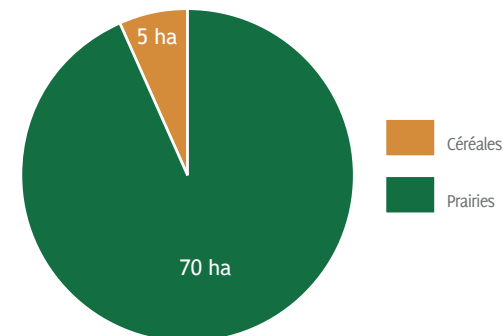
► Commercialisation :

- filière longue E'Bio
- et un peu de vente directe à la ferme (6 à 7 vaches de réforme par an)

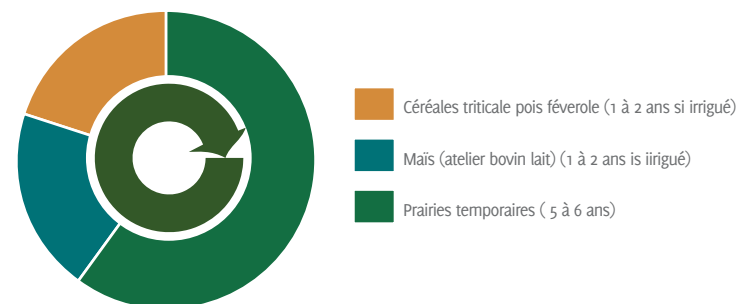


ASSOLEMENT ET CONDUITE DES CULTURES

Atelier bovin allaitant



Rotation



Composition des prairies temporaires :

Les prairies temporaires sont composées de la manière suivante : fétuque, dactyle, trèfle et RGA (en fonction des sols). Il y a une base de 70% de graminées et 30% de légumineuses.

Les prairies sont destinées en priorité au pâturage.



CONDUITE DU TROUPEAU

La conduite du troupeau est calée en fonction de la pousse de l'herbe et donc des besoins alimentaires des animaux et du stade physiologique de la sortie des jeunes animaux.

Le choix de la charolaise est une vache qui valorise bien le fourrage grossier. Elle est bien adaptée à nos sols.

L'organisation du vêlage est groupée de juillet à août pour les génisses (un bon tiers) et d'août à mi-octobre pour les vaches, cela représente autour de 35 vêlages. Ce choix permet un bon fonctionnement au sein de notre structure. Les âges du 1er vêlage se font entre 32 et 36 mois.

Depuis 3 ans, nous testons des croisements charolais et angus sur les génisses (une douzaine) pour obtenir des animaux mieux conformés car nous avons quelques difficultés à finir les charolais. L'insémination se fait à partir d'octobre jusqu'à fin novembre puis mise au taureau après. Depuis 2019 nous avons acquis un taureau Angus avec qui nous avons eu 15 génisses. Nous avons également testé sur des vaches (holstein et croisé holstein et montbéliarde) pour la production laitière, les résultats paraissent intéressants au niveau du gabarit de l'animal. Un point de vigilance au niveau des vêlages, les angus sont plus précoces, donc un sevrage plus tôt vers mai.

Autrement le sevrage pour les autres animaux se fait pendant la période d'été pour avoir moins de besoin en herbe.

Aujourd'hui nous avons 2/3 de race charolaise et 1/3 de croisement charolais/angus. Nous n'avons pas encore de retour sur le produit fini mais cela paraît intéressant.

Egalement les veaux mâles laitiers sont gardés en production allaitante. Cette complémentarité des 2 productions (lait et allaitant) peut être intéressante au niveau de la valorisation en bio.

► **Poids des vaches de réforme (minimum 5 ans à maximum 12 ans) :** 450 à 500 kg de carcasse

► **Poids des bœufs (entre 30 et 34 mois) :** 450 à 480 kg de carcasse



ALIMENTATION

L'alimentation est beaucoup basée sur le pâturage de fin février/début mars à la mi-décembre. S'il vient à manquer de l'herbe pendant la période estivale, il est distribué du foin et de l'enrubannage. Le besoin en fourrages est de 5 ha d'ensilage d'herbe, 12 ha de foin, et 2 à 3 ha d'enrubannage si possible.

Lorsque les animaux ne sont pas en pâture, il y a une distribution de foin. Le foin est séché au sol. Il y a une complémentarité avec le mélange céréaliier produit sur la ferme pour les veaux (1 à 1,5kg par jour) et les bœufs (1 à 1,5kg par jour) pendant la période hivernale. Autrement les vaches reçoivent de l'ensilage d'herbe pendant la période hivernale (5 à 6 kg d'ensilage par jour).

Nature	Printemps/été	Automne/hiver
Fourrage	Herbe, foin et en cas de sécheresse complément avec de l'enrubannage d'herbe	Herbe jusqu'à mi-décembre. Ensilage d'herbe (5 à 6 kg par jour) période hivernale pour les vaches et foin 5-6kg, génisses foin à volonté
Concentré		Pendant la période hivernale : mélange céréaliier triticales pois féverole pour les veaux et les génisses pleines bœufs et femelle à l'engraissement (entre 1 à 1,5 kg par jour)



PATURAGE

La mise à l'herbe se fait fin février/début mars à mi-décembre. Les animaux passent une semaine maximum par parcelle. La dimension d'une parcelle est de 2 à 3 ha pour 25 vaches avec leur veau.

Autrement il y a une parcelle parking (prairie permanente) en cas de sécheresse pour distribuer du foin aux animaux.



AUTONOMIE DE L'EXPLOITATION

Autonomie en fourrages : 100%

Autonomie en énergie : 100%

Autonomie protéique : 100%



CONDUITE SANITAIRE DU TROUPEAU

Il n'y a rien de mis en place car il n'y a pas de soucis sanitaires.

Une bonne gestion des vêlages (de façon regroupée) permet de sortir les jeunes animaux à la période optimum fin février/début mars (herbe disponible et de qualité). Si les jeunes animaux sont mis dans de bonnes conditions cela conditionne un troupeau sain pour la suite.

⑥ Agnès BERNARD

COURGENARD (72)

Objectifs

« Trouver un équilibre économique, écologique qui fait qu'on peut vivre sur ce lieu. L'activité sur le lieu permet d'y vivre mais laisse place aussi à tout ce qui est hors du travail. Autonomie alimentaire bien entendue. »

2006 : Installation

2007 : Conversion de l'exploitation en bio, arrêt du troupeau laitier de race Normande et création d'un troupeau allaitant en race Pie noire bretonne, début de la vente directe de viande

2009 : Construction du laboratoire de découpe pour la viande



HISTORIQUE



DONNÉES GÉNÉRALES DE LA FERME



- **Productions :** Bovins allaitants (bœufs et femelles pour la reproduction)
- **SAU :** 68 ha
- **Parcellaire :** Groupé autour de l'exploitation
- **Type de sol majoritaire :** Sol acide, plutôt sableux avec un petit peu d'argile, mais assez portant.



- **Taille du troupeau :** 40 vaches allaitantes (actuellement 30, en vue de la transmission de l'exploitation)
- **Nombre d'UGB :** 58,9
- **Race :** Bretonne pie noire



- **Main d'œuvre :** 1,2 UTH



- **EBE :** 45 000 €



ASSOLEMENT ET CONDUITE DES CULTURES

« Pour moi pour être en agriculture biologique et sans difficultés, il faut cultiver dans le lieu dans lequel on est ce qui est facile à cultiver sans avoir besoin d'intrants. Si on a des terres profondes etc. et bien pourquoi pas faire de la culture de céréales. Quand on a des terres moins profondes ou moins riches, et bien l'herbe est plus adaptée. »

Les prairies permanentes représentent l'intégralité de la SAU.



CONDUITE DU TROUPEAU

- **Renouvellement :** 12,5 %
- **Âge au premier vêlage :** 24 mois
- **Reproduction :** Tout en insémination artificielle pour suivre le plan d'accouplement de la race et garder de la variabilité génétique (race en conservation).
- **Vêlage :** Toute l'année sauf de novembre à début mars (l'accès au foin est difficile et serait source de stress pour les veaux).
- **Traite :** « Je traite mes vaches le premier mois de lactation ce qui me fait des animaux dressés et du lait pour la consommation personnelle et un petit peu de vente, mais c'est anecdotique. »
- **Poids à l'abattage des vaches de réforme :** 200 kg de carcasse



CONDUITE DES BŒUFS

- **Castration :** 6 – 8 mois par le vétérinaire
- **Sevrage :** 10 mois. 2 à 3 mois après le sevrage, ils sont réintroduits dans le troupeau.
- **Âge à l'abattage :** 3 à 3,5 ans
- **Poids à l'abattage des bœufs :** 300 kg de carcasse

« Je travaille avec un boucher et j'ai commencé à apprendre sur le tas la découpe. A l'heure actuelle, je collabore toujours avec un boucher qui fait le désossage et qui est avec moi au moment de la découpe que je réalise. »



ALIMENTATION

Tout le troupeau suit la même alimentation : de l'herbe toute l'année avec une complémentation en foin à volonté durant la période hivernale.

« Le choix de la race est important, si je complémentais pour la finition, j'aurais trop de gras. Donc aucun intérêt économique et gustatif. »



PATURAGE

Le troupeau est conduit en plein air intégral sur des grandes surfaces (jusqu'à 20 ha). Au printemps elles tournent assez rapidement pour éviter que l'herbe ne monte trop. 10 à 20 ha sont préservés pour faire du foin.

« On a des prés qui sont bien portants. Ceux qui se situent plus près de la maison, sont un peu sacrifiés par un surpâturage l'hiver, il y a 3 - 4 ha. Après on jongle plus avec l'humidité des terrains. C'est-à-dire quand on a des hivers assez secs, on leur laisse de plus grandes surfaces. S'il se met à pleuvoir plusieurs jours de suite, on va fermer de prés pour éviter qu'elles n'abiment des terrains, et pour ne pas sacrifier la pousse d'herbe de printemps. »



AUTONOMIE DE L'EXPLOITATION

Autonomie en fourrages : 100%

Autonomie en énergie : 100%

Autonomie protéique : 100%



CONDUITE SANITAIRE DU TROUPEAU

Des seaux à base de plantes et d'oligo-éléments sont mis à disposition du troupeau toute l'année pour renforcer les défenses immunitaires. Un mélange de sel et argile est également disponible à volonté. L'exploitation ne rencontre pas de problèmes sanitaires particuliers. Depuis 2006, le troupeau n'a jamais été vermifugé.

Limiter le stress

« Tous les animaux restent ensemble à part le temps de sevrage. C'est un atout au niveau sanitaire car le stress est super bas, et la gestion des dominants dominés est très équilibrée. Moins de stress, c'est moins de maladies. »

Utilisation de l'acupuncture et des huiles essentielles

« J'ai fait des formations sur l'acupuncture et les huiles essentielles. Donc j'utilise beaucoup l'acupuncture plus en prévention qu'autrement, les huiles essentielles pareil. En cas de traitement curatif, c'est rare.

L'acupuncture est utilisée essentiellement après mise bas. Par exemple, si je vois que j'ai un petit veau qui a un petit peu de diarrhée, j'applique l'acupuncture à la mère et au veau, dans 99% des cas c'est suffisant. Les points que j'utilise le plus, ce sont les points qui renforcent l'immunité. J'ai eu une vache qui a fait une délivrance un peu longue, du coup j'ai fait le point pour éviter les métrites et visiblement ça a l'air d'avoir bien marché puisqu'il n'y a pas eu de problème derrière.

L'huile essentielle c'est par principe après vêlage par exemple et ça peut être pour un petit veau qui a un petit peu la diarrhée ou en cas de mammites. »



COMMERCIALISATION

La viande est intégralement commercialisée en vente directe à la ferme (en moyenne 17 bœufs par an et 1 à 2 vaches de réforme). Les génisses qui ne sont pas destinées au renouvellement et des vaches sont vendues pour la reproduction à des éleveurs qui souhaitent s'installer en Bretonne pie noire ou à des amateurs. La demande est croissante.

Le fichier client comporte 350 personnes dont 50 régulières.

7 Michel LUCAS

LARCHAMPS (53)

Objectifs

- Valoriser au mieux les bœufs
- Avoir du confort de travail

1995 : Installation sur une exploitation de 25 ha avec un atelier lait et engraissement de quelques bœufs normands.

2012 : Agrandissement avec 5 ha supplémentaires

2016 : Conversion de l'exploitation en bio. Arrêt de l'atelier lait. Mise en place du système avec achat de broutards et engraissement en bœufs.



HISTORIQUE



DONNÉES GÉNÉRALES DE LA FERME



► **Productions :** Bœufs

► **Taille du troupeau :** Achat de 24 broutards par an

► **Race :** Rouge des prés



► **SAU :** 30 ha

► **Parcellaire :** Groupé

► **Type de sol majoritaire :** limoneux



► **Main d'œuvre :** 1 UTH

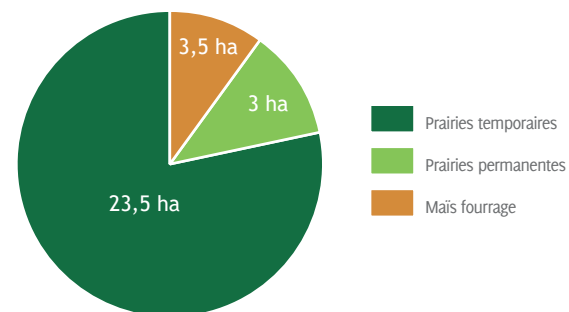


► **Revenu disponible :** 1 200 à 1 400€ par mois

► **Commercialisation :** Tout en filière longue à Unébio

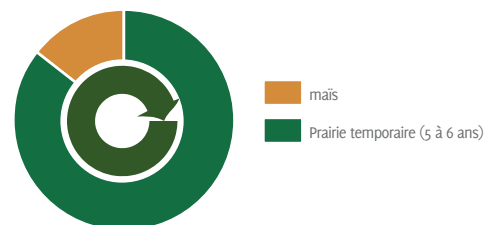


ASSOLEMENT ET CONDUITE DES CULTURES



Composition des prairies temporaires : RGA / Fétuque / Différents types de trèfles / Lotier / Fléole.
Ces prairies sont destinées en priorité au pâturage. L'excédent est valorisé en foin ou enrubannage.

Rotation





CONDUITE DU TROUPEAU

« J'achète des broutards Rouge des Prés âgés de 6 à 10 mois chez trois fournisseurs : un dans le Sud Mayenne et deux dans l'Est Mayenne. J'ai fait le choix de la Rouge des prés car ce sont des animaux calmes qui se finissent très bien avec uniquement du fourrage grossier, sans complément.

J'en achète 24 par an : $\frac{3}{4}$ au printemps, plus sécurisant et il y a moins de risques pulmonaires l'hiver. De plus, la période où il y a le plus de débouchés est de février à mars, il faut donc les avoir au printemps. Lors de l'achat, il est important de bien choisir la qualité des broutards chez le naisseur. »

- Poids des broutards à l'arrivée à 8 mois : 350 kg vif
- Poids des bœufs à la vente à 32 mois : 500 kg de carcasse



ALIMENTATION

Nature	Arrivée des broutards en Mai	Période estivale	Période hivernale
Fourrage	Foin	Herbe	25 % de foin et enrubannage 50 % d'ensilage d'herbe 25 % d'ensilage de maïs

Pour les 24 bœufs, 90 tonnes de fourrages récoltés sont nécessaires.



PATURAGE

Les bœufs pâturent dans des paddocks de 1 ha, en lots de 15 bêtes à chaque fois avec des rotations (observation à l'œil). L'objectif est de faucher une fois par an chaque parcelle pour la nettoyer. Du dactyle est implanté dans les prairies séchantes pour pouvoir ainsi rentrer les bêtes plus tard.

Cependant, il faut prendre en compte la forte teneur azotée de cette espèce, il n'y a donc pas de luzerne de distribuée. Le maïs fourrage va permettre de rééquilibrer la ration, il s'agit d'un point important pour l'engraissement.



AUTONOMIE DE L'EXPLOITATION

Autonomie en fourrages : 100%

Autonomie en énergie : 100%

Autonomie protéique : 100%

Du sel en poudre est ajouté sur l'ensilage de maïs.



CONDUITE SANITAIRE DU TROUPEAU

Pour débiter, acheter les broutards au printemps permet de limiter les risques pulmonaires pouvant être rencontrés l'hiver.

Ensuite, il est important chez le naisseur de bien choisir. Des risques d'infection peuvent survenir quand la castration a été réalisée juste avant l'arrivée dans l'élevage.

Maintenant, les éleveurs naisseurs posent des élastiques et ce souci n'est plus rencontré.

Enfin, pour limiter les dartres pouvant s'installer dans le troupeau, du houx pris à différents endroits est suspendu dans le bâtiment.

⑧ Jean François GODET

TREIZE VENTS (85)

Objectifs

«Après 5 ans d'installation, mon exploitation va connaître sa première année de "croisière". Je me situe dans le haut bocage vendéen et les prairies tiennent une grande place sur l'exploitation.

Depuis 2017, j'ai décalé ma saison de vêlage de l'automne vers fin d'hiver et de pratiquer le pâturage tournant dynamique. Le but est de pouvoir profiter au maximum de la pousse de l'herbe et d'atteindre l'autonomie alimentaire sur la partie des bovins.

Mon deuxième objectif est d'avoir des animaux qui pâturent 10 mois sur 12 afin de minimiser au maximum les coûts de mécanisation. Pour cela, j'ai mis en place des mélanges graminées, plantains, chicorées et trèfles qui peuvent produire jusqu'à fin juillet si l'année est clémente.

Je cultive une dizaine d'hectares en rotation longue afin de produire un peu de céréales pour finir mes bovins et participer aux besoins alimentaires des Volailles.

2008 – 2009 : Arrêt de l'atelier bovin lait et création de l'atelier veau sous la mère.

2014 et 2015 : Départ à la retraite des parents de Jean-François.

2015 : Installation de Jean-François, passage en bio de l'exploitation, création de l'atelier volailles de chair.



HISTORIQUE



DONNÉES GÉNÉRALES DE LA FERME



► Productions :

- Vaches allaitantes
- Volailles (2 bâtiments de 480 m², alternance poulets de chair, dindes, pintades et canards)

► **Taille du troupeau :** 35 vaches allaitantes (50 UGB)

► **Race :** Limousine



► **SAU :** 47 ha

► **Parcellaire :** Groupé mais séparé par la route

► **Type de sol majoritaire :** sablo-limoneux, 6-7 ha labourable dans de bonnes conditions et 5 ha irrigables



► **Main d'œuvre :** 1 UTH

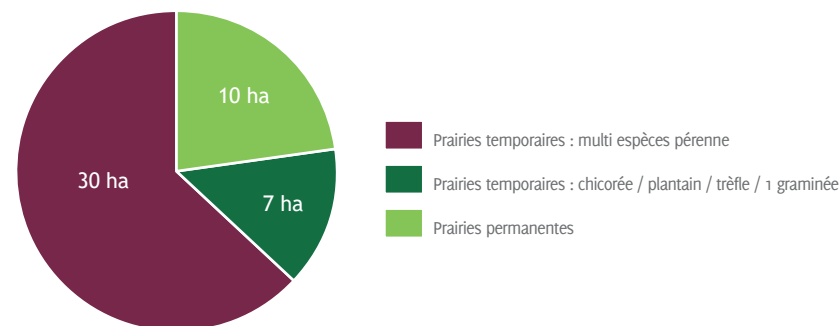


► **EBE :** 55 000€

► **Commercialisation :** Les veaux sont vendus à Unébio (tous les veaux mâles et les femelles nées hors période pour la mise à la reproduction), le reste part en conventionnel (car conversion non simultanée donc règle des 3/4 de la vie en bio qui s'applique).

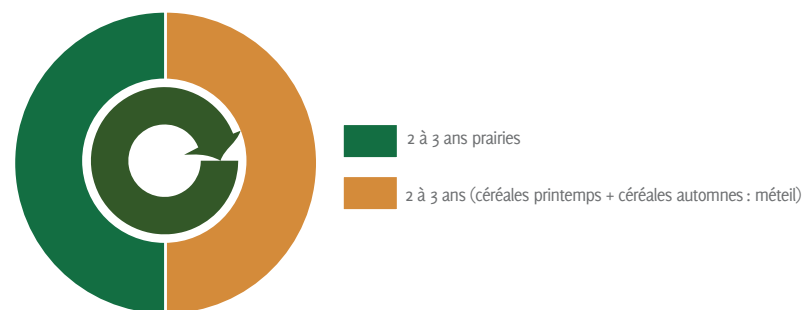


ASSOLEMENT ET CONDUITE DES CULTURES



« Les Mélanges Graminées-Chicorée-plantain sont des fourrages qui produisent très bien l'été à condition d'être pâturés régulièrement. En période très sèche, je mets environ 25 mm d'eau tous les 15 jours, cela me permet de ne pas affourager les animaux avant fin juillet- début août. D'autres éleveurs dans le secteur utilisent ces prairies et n'irriguent pas, la différence est que le temps de repousser est un peu plus long chez eux. »

Rotation





CONDUITE DU TROUPEAU

- **Renouvellement** : 30%
- **Âge au premier vêlage** : 3 ans

« J'ai testé le vêlage deux ans. Mes génisses ne sont pas suffisamment lourdes à 14 mois, pour continuer leur croissance et élevées un veau avec peu ou voire pas du tout de complément en céréales. Mais c'est un défi pour plus tard. »

- **Reproduction** : Monte naturelle
- **Vêlage** : fin janvier/début février en plein air

« J'ai fait ce choix là parce que c'est mieux adapté à la pousse de l'herbe. C'est-à-dire qu'en faisant vêler au mois de février, les vaches peuvent être un mois à l'herbe à déprimer au départ, et ensuite, elles vont voir monter l'herbe dans le temps. Du coup on a des vaches qui ont le temps de s'habituer à l'herbe et en même temps les veaux. Les veaux arrivent à 2 mois - 3 mois en ayant une quantité de lait la meilleure possible pendant la période d'élevage. »

- **Génétique** : Travail par la voie mâle

« Je recherche une génétique précoce et très viande. Le but est d'envoyer des animaux suffisamment formés et gras à 6-7 mois. »

- **Poids à l'abattage des vaches de réforme** : 380/400 kg de carcasse



ALIMENTATION

Pour tous les animaux base d'herbe + foin et complémentation (météil) pour la finition des animaux

« Tout le monde à la même ration, en hiver le but est d'aller à l'économie et d'entretenir les animaux. Une limousine nourrie avec un bon foin (foin assez riche de prairies multi espèces) garde un très bon état et ensuite, elle peut être lancée vite à l'engraissement à l'herbe. Plus tôt on les met, plus tôt elles pourront profiter de la bonne herbe. C'est la pousse de l'herbe qui définit mon système. J'achète des minéraux, je dois être à peu près à 500 kg à l'année. Je les donne l'hiver avant le vêlage et après de temps en temps (quelques pierres l'été). Les disponibilités sont un peu moins importantes dans le fourrage. »



CONDUITE DES VEAUX

- Les veaux sont toujours à l'extérieur.
- **Âge à la vente** : entre 6 et 7 mois
- **Poids à la vente** : 160 kg de carcasse

- **Couleur** : 2
- **Engraissement** : 2=
- **Conformation** : U



PATURAGE

Pâturage tournant dynamique

« Les vaches en production, on va dire de mars à juillet/août pour une durée de 24 h et le reste de l'année on peut se permettre 48 h, cela va dépendre des lots et des besoins des animaux. »

Le problème du pâturage tournant est que nous sommes obligés d'avoir des lots assez conséquents, sinon il est très compliqué de tourner sur des petites parcelles. Donc du coup, j'ai tendance à coupler les animaux, à mettre des vaches avec génisses de façon à avoir des lots plus importants. Même si elles n'ont pas tout à fait les mêmes besoins, avec l'herbe on peut se le permettre. »

Les avantages de ce type de pâturage

« Un des principaux avantages est la facilité de surveillance, en déplaçant le lot tous les jours. Tous les animaux se lèvent et passent devant nous, l'observation est simple et efficace. Si un animal traine au fond, on sait qu'il y a un problème. On repère tout de suite un veau qui va marcher un peu plus lentement, s'il y a un changement dans l'ordre où viennent les vaches on le voit plus vite. De plus, le troupeau reste très calme et facile à déplacer. »

Les clôtures

« C'est vrai que c'est beaucoup de temps à faire les clôtures au départ, mais après on a moins de travail derrière donc c'est vraiment la mise en place qui peut être longue et onéreuse. En moyenne il faut compter entre 200 et 250 € de l'hectare (coût des clôtures, du matériel d'abreuvement, des tuyaux et autres). Il est vraiment important de se former pour faire les clôtures, parce qu'on apprend plein de choses. C'est un autre système. »



AUTONOMIE DE L'EXPLOITATION

Autonomie en fourrages : 100 %

Autonomie en énergie : 100%

Autonomie protéique : 100%

Un échange paille / fumier de volailles est réalisé avec un éleveur Sud Vendée.



CONDUITE SANITAIRE DU TROUPEAU

Vêlage à l'extérieur

« En fait, le préventif pour moi c'est le vêlage dehors. A partir du moment où on fait vêler dehors, on a des animaux sains et habitués à être dehors. Chez moi, ils ne rentrent pas en bâtiment après, donc ce qui est grippe ou autre, ils ne les attrapent pas. Il y a moins de pression microbienne que dans un bâtiment, c'est propre, c'est juste qu'on peut avoir un petit souci au vêlage et à ce moment-là je les rentre. Mais 90 % du temps ça se passe très bien. »

Pâturage tournant

« Pour le parasitisme, c'est plutôt le pâturage tournant qui le régule et du coup pour l'instant je ne suis pas embêté. Les pâtures sont relativement saines. »

9 GAEC Les Chemins de Traverse

ISABELLE BOUCARD ET RÉMI COUSINEAU - TREIZE SEPTIERS (85)

Objectifs

- Améliorer les performances techniques
- Augmenter la part d'alimentation humaine sur les terres
- Continuer à travailler en harmonie avec le reste du vivant

2013 : Installation d'Isabelle. Arrêt de la race d'origine (Blonde d'Aquitaine) pour passer en Limousine. Arrêt de l'engraissement des taurillons, conversion de l'exploitation en bio et création de l'activité vente directe.

2015 : Installation de Rémi. Création de l'atelier paysan boulanger avec 3-4 ha de blé meunier et 1 ha de sarrasin.



HISTORIQUE



DONNÉES GÉNÉRALES DE LA FERME



► Productions :

- Bovins allaitants
- Atelier paysan boulanger

► **Taille du troupeau :** 40 vaches allaitantes

► **Race :** Limousine

► **Nombre d'UGB :** 40



► **SAU :** 57 ha

► **Parcellaire :** Regroupé autour de l'exploitation



► **Main d'œuvre :** 2 UTH



► **EBE :** 45 000€

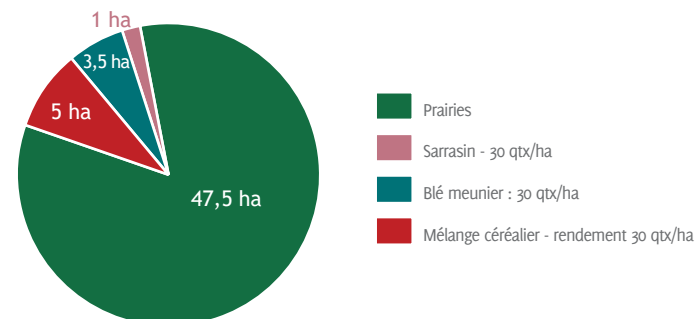
► **Commercialisation :** à 90% en circuit court : magasin à la ferme avec vente de produits de d'autres producteurs et AMAP.

« Nous sommes ouverts quatre demi-journées par semaine. Cela représente 270 clients par semaine sur un rayon de 10 km. Depuis mon installation en 2013 la zone de clientèle est passée de 5 km à 10 km, mais la majorité de la clientèle est à 5 km »

« La vente directe permet d'avoir une grande liberté. Nous avons défini nos prix. Evidemment, la définition du prix ne doit pas être en décalage avec le marché. Nous adaptons nos prix en fonction de nos charges. Comme nous sommes totalement autonomes au niveau de notre fonctionnement et de notre système, les charges varient peu »

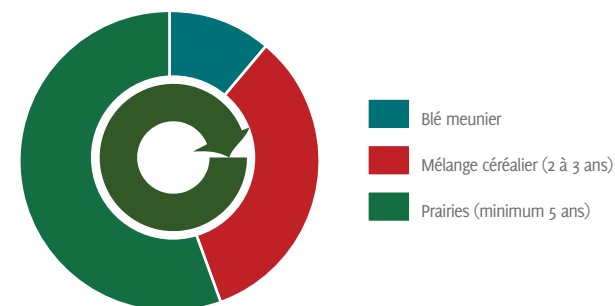


ASSOLEMENT ET CONDUITE DES CULTURES



Composition du mélange céréaliier : Triticale / Blé / Pois / Féverole

Rotation



Composition des prairies permanentes : Ray grass anglais / trèfle blanc / Fétuque

« Notre objectif est de labourer le moins possible. Cette année nous avons semé du méteil et de l'herbe en même temps pour éviter le labour. Nous voulons un système très simple au niveau du fonctionnement. Nous sommes une petite ferme et nous recherchons à être économe et autonome. »



CONDUITE DU TROUPEAU

- **Renouvellement** : 25 %
- **Âge au premier vêlage** : 3 ans
- **Reproduction** : tout en monte naturelle avec un taureau.
- **Vêlage** : vêlages toute l'année avec deux gros pics à l'automne et au printemps. Pas de vêlage en été pour pouvoir se faire remplacer facilement.
- **Critères de sélection** :
 - Facilité de vêlage
 - Gabarit
 - Caractère
- **Poids à l'abattage des vaches de réforme** : 420 kg de carcasse en moyenne



ALIMENTATION

Nature	Vaches tarées et génisses (du printemps à l'automne)	Vaches allaitantes
Fourrage	Herbe	herbe toute l'année + enrubannage (selon météo : été et hiver)
Concentré		7 kg par jour de farine de méteil (été et hiver)

Des minéraux sont donnés en hiver, de façon non-systématique.



CONDUITE DES VEAUX

En plus du lait de leur mère, les veaux sont complétés avec 1 kg par jour de farine de méteil.

- **Âge à la vente** : 8 mois
- **Poids à la vente** : 150 kg de carcasse



PATURAGE

Il y a deux lots : un avec les vaches prêtes à vêler et les génisses, sur les parcelles les plus proches pour faciliter la surveillance. Et un autre lot avec les autres vaches et le taureau. Ces deux lots tournent tous les 5 jours sur des paddocks de 1 à 1,5 ha.



AUTONOMIE DE L'EXPLOITATION

Autonomie en fourrages : 100 %

Autonomie en énergie : 100%

Autonomie protéique : 100%

En années difficiles, un petit peu de foin est acheté.



CONDUITE SANITAIRE DU TROUPEAU

Parasitisme

Traitement ponctuel au cas par cas avec des coprologies parfois.

« Nous avons de la chance, nous avons des terres saines, elles ne sont pas trop humides. En ce qui concerne le pâturage, nous pratiquons des techniques qui évitent la réinfestation des animaux par le biais d'un passage rapide des animaux sur les prairies. »

Témoignage de l'éleveuse : « La vente directe, créatrice de lien social »

« Pour nous la vente directe a du sens au niveau de la relocalisation de l'économie. Nous avons envie que ce qui est produit ici soit consommé ici. Ce type de commercialisation permet une grande transparence de nos élevages vis à vis des consommateurs qui se déplacent sur notre ferme pour acheter nos produits. Toutes les semaines, ils viennent visiter, voir comment nous travaillons. Cette vente crée une relation de confiance entre les producteurs et les consommateurs. »

La vente directe nous plaît car elle permet de rencontrer les consommateurs et de les connaître. Elle favorise le lien car dans nos métiers, nous réalisons souvent seul nos travaux même si aujourd'hui nous sommes deux sur la ferme. Le fait d'avoir un contact hebdomadaire avec les consommateurs nous permet de rééquilibrer notre travail solitaire à notre travail de relation. Cela crée du lien social sur le territoire. C'est super de voir les gens dans le magasin et aussi dans d'autres lieux comme l'école. Cette démarche participe à la vie d'un territoire et à sa dynamique. »

GRANDES CULTURES BIO

2016 - RÉÉDITION 2018



Ce recueil-savoir est la suite d'un premier sorti en 2014. Ces savoir-faire en grandes cultures sont issus des producteurs des Pays de la Loire qui acceptent de transférer leurs techniques : rotations, désherbages, matériel, variétés....

ELEVER DES CHÈVRES BIO

2017

La conversion et l'installation en chèvre bio demande de la technique et du savoir-faire. Ce guide développe les différentes étapes nécessaires à la réussite de son projet : autonomie de son troupeau, gestion du pâturage, maîtrise du parasitisme, reproduction, comportement des animaux...



BULLETIN CAB

Le Bulletin CAB rassemble des infos sur les filières, des articles techniques, un dossier thématique, un article sur les aides producteurs... À télécharger gratuitement sur notre site. Vous pouvez aussi vous y abonner pour la somme de 30 € par an pour recevoir une version papier.

BLÉS PAYSANS BIOLOGIQUES

2017

De nombreux « blés paysans » ont été semés dans des essais, d'abord sur quelques mètres carrés, puis dans les champs d'une trentaine de volontaires. Aujourd'hui, ces blés sont vendus à des meuniers et des boulangers, ou sont transformés à la ferme.



RECUEIL TECHNIQUE BIO ET CLIMAT

2019

Un recueil d'articles techniques propose les solutions apportées par l'agriculture biologique au changement climatique. Il rassemble 14 expériences en agriculture biologique en faveur de la transition climatique : limiter le lessivage, l'association des cultures, les techniques culturales simplifiées, la gestion des fourrages en période de sécheresse, la traction animale... 14 pratiques utilisées en Bio pour agir rapidement. Financé avec le soutien de l'ADEME Pays de la Loire.

ELEVER DES VOLAILLES BIO

2017 - RÉÉDITION 2018

Ce recueil s'adresse à tous ceux qui veulent créer ou développer leur atelier volailles : réglementations, parcours, alimentation... Il est enrichi de données de diverses recherches (Avialim, ProtéAB, Parcours, Icopp...). Un chapitre est consacré à la gestion du plan biosécurité dans les élevages de volailles.



ECHANGES DIRECTS PRODUCTEURS

2016

La CAB propose un guide technique sous la forme d'une boîte à outils sur les échanges directs entre producteurs. Il permet de travailler la question de l'autonomie à l'échelle d'un territoire ou de plusieurs fermes. Vous trouverez des éléments sur la réglementation, la construction du prix, des contrats types, des exemples d'échanges entre producteurs.



• CAB •

Les Agriculteurs **BIO**
des Pays de la Loire

En conclusion de ce guide, nous souhaitons adresser nos plus sincères remerciements à l'ensemble des éleveur-se-s du réseau Bio et d'E'Bio, acteur-rices principaux de ce guide.

En effet, c'est grâce à eux elles que ce projet a pu aboutir et nous tenons à souligner leur disponibilité, leur intérêt pour le projet.

Nous remercions également Lucille stagiaire à la CAB qui a rédigé le guide ainsi que le comité de pilotage qui a suivi ce travail (éleveur-se-s, animateur-ric-e-s du réseau CAB, coordinateur d'E'Bio).



Guide éleveur.se.s

Elever des Bovins Allaitants Bio

Avec le soutien technique de



Avec le soutien financier de



• CAB •

Les Agriculteurs **BIO**
des Pays de la Loire

www.biopaysdelaloire.fr